Arabesques

N° 49 janvier - février - mars 2008

Deux mille voeux pour 2008

Numéro 36 — Première Année — Jeudi 12 Septembre 1935

LA RIPOSTE

Journal Antifasciste et de Défense de la Liberté d'Opinion

Paraissant tous les Jeudis. Prix : 0 fr. 15 Abonnement : 10 fr. par An

Souvenez-vous aussi que nos mains que voilà, Ayant brisé des rois, peuvent briser des cuistres. Victor HUGO

RÉDACTION : HUMEAU Avenue Pierre-Baffin, Marmande | ADMINISTRATION : DAMBLAT 15 bis, rue du Tribunal, Marmande | Chèques Postaux 492-57 BORDEAUX

Électeurs du Front populaire, veillez !

Extrait du "FRONT MONDIAL"

La Politique de Laval est dictée par le Croix de Feu numéro 13

par S. HOFFMANN.

Le Comité national du Rassemblement populaire estime qu'il doit, dans l'esprit du serment prêté, s'associer à la défense du pain des travailleurs.

« Attentif à combattre le fascisme qui cherche à profiter du mécontentement provoqué par les décrets-lois, il a décidé d'apporter, après examen de leurs répercussions, les solutions susceptibles d'assurer, en même

« sacrifices est un principe qui « s'impose aujourd'hui de façon « absolue... » a proclamé M. Laval dans son rapport.

Mais un prélèvement qui s'applique aux moyens des employés pendant que les banques ont refait une partie de leurs pertes, quand on en exempte les dividendes futurs c'est de l'égalité boiteuse. On a pu calculer qu'un contribuable à 250.000 francs de revenu imposable paiera un supplément

Atteinte à la Liberté d'Opinion.

La répression contre la liberté d'opinion prend toutes les formes et se fait sentir dans tous domaines. Les paysans n'échappent pas à la grève de persécution et ensemble, au même titre que les autres travailleurs, les victimes — inutile

C'est ainsi que, dans une métairie, ressortissant du château du Frêne, appartenant à Mme Bastrate, un régisseur complaisant, le fasciste Bertrand, veille à espionner le domaine des gens qu'il suppose être infectés du " virus communiste ", ou en passe de

La manchette de *La Riposte* du 12 septembre 1935

Ouverture de Calames

Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur

calames

Presse en bibliothèque

Préserver la mémoire

Valoriser l'immédiat

abes
agence bibliographique de l'enseignement supérieur

Sommaire

Dossier : *Presse en bibliothèque*

3 Éditorial

4 BIPFPIG à la BNF

Bibliographie de la **p**resse **f**rançaise **p**olitique

et d'**i**nformation **g**énérale

6 Trois siècles d'histoire de la presse lorraine

La Meuse Agricole, exemplaire grand in folio sur 4 pages du 23 mai 1971, illustre une catégorie de journaux professionnels ; la mise en page et le format ainsi que le contenu renvoient à un type de presse lié au monde agricole et à une conception du journalisme ; elle est devenue la *Vie agricole de la Meuse* en 1971, qui continue à paraître.

8 La place de la presse dans la documentation scientifique

10 Richesse des collections de la BDIC

11 L'espace presse à la BPI

13 24 h dans l'espace « Actualités »

À Agde, à la Maison des savoirs !

15 *Ouest-France* avec les enseignants dans le combat pour l'écrit

16 **Vers une plus grande cohérence dans**

le traitement et le signalement des périodiques

18 Calames (2) le catalogage

Calames est ouvert depuis le 1er décembre 2007.
Calames, nouveau catalogue de l'enseignement supérieur dédié aux archives et aux manuscrits, est un catalogue collectif développé par l'ABES, en collaboration avec des spécialistes des manuscrits.
Comme le Sudoc, Calames est un catalogue en ligne, accessible sur le web par tous, et un outil de catalogage partagé, pour les établissements relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche possédant des manuscrits et des archives.
http://www.calames.abes.fr/

Éditorial

Le dossier de ce numéro d'*Arabesques* consacré à la presse en bibliothèque est l'occasion d'attirer l'attention sur le Sudoc-PS. Un sigle familier pour la communauté des bibliothèques universitaires mais bien énigmatique pour les non initiés. Rappelons donc qu'il s'agit du catalogue collectif des publications en série, héritier du réseau CCN-PS lors de la création du Sudoc. Le Sudoc-PS n'est pas seulement l'affaire de bibliothécaires universitaires ; il recense en effet les collections de périodiques relevant de tous les types de bibliothèques : universitaires, municipales, départementales, BNF, mais aussi centres d'archives, centres de documentation privés, etc. C'est une mission interministérielle qui a été confiée à l'enseignement supérieur et qui est remplie par les 33 CR (centre régionaux) implantés dans autant de bibliothèques universitaires.

Ce réseau a pu sembler un peu oublié voire négligé ces dernières années. Son rôle est pourtant stratégique puisqu'il constitue le seul outil de recensement des titres de périodiques sur le territoire national et qu'il transcende les frontières institutionnelles, cas assez rare pour mériter d'être relevé.

De nouveaux éléments sont pourtant intervenus ces derniers temps qui ont mis en lumière l'importance de ce réseau : la relance par la BNF de la BIPFIG (Bibliographie de la presse française politique et d'information générale) et surtout l'émergence des plans de conservation partagée en région. Françoise Labrosse dresse dans ce numéro un état des lieux de la conservation partagée en France : si l'Aquitaine est sans doute la région la plus avancée, neuf plans sont aujourd'hui en fonctionnement – avec des fortunes diverses –, trois en cours de constitution et deux en projet.

Dans tous les cas, les promoteurs de ces plans, le plus souvent pilotés par les agences régionales du livre, se sont posé la question d'un outil de recensement des collections. Plusieurs ont alors découvert l'existence du Sudoc-PS dont force est de reconnaître qu'il reste peu connu en dehors de l'enseignement supérieur. Signe de ce regain d'intérêt, l'ABES a été sollicitée à quatre reprises depuis le printemps pour le présenter dans des journées d'études à Toulouse, Bordeaux, Rennes et Lille, une prochaine étant programmée à Limoges. Et la journée annuelle des centres régionaux à Montpellier, le 29 mai dernier, fut consacrée pour l'essentiel à ce sujet.

Pourquoi une telle discrétion ? Essentiellement parce que les centres régionaux peinent à remplir leur mission qui recouvre à la fois l'alimentation de la base et sa mise à jour, la formation des membres du réseau et la prospection des structures documentaires encore absentes du Sudoc-PS : les moyens humains des CR n'y suffisent pas. Or la crédibilité d'un outil national suppose son exhaustivité, ce qui est loin d'être le cas : plusieurs bibliothèques municipales, et non des moindres, en sont encore absentes.

Il est devenu urgent de relancer le réseau Sudoc-PS dont le mode de fonctionnement n'a pas été revu depuis plusieurs années. Cette relance passe par une démarche contractuelle et un engagement résolu des directeurs de bibliothèques hébergeant ces centres. Des partenariats pourraient aussi être noués dans le cadre de politiques territoriales. On pourra aussi réfléchir à un changement de nom afin de mieux refléter la nature de ce réseau qui s'étend au-delà de l'enseignement supérieur.

Dans tous les cas, le réseau peut être assuré du soutien de l'ABES pour accompagner cette relance, adapter et moderniser l'outil.

Raymond Bérard
Directeur de l'ABES

Bibliographie de la presse française politique et d'information générale

Des origines à 1944 pour tous les départements

Dans les années 1950, un premier travail d'inventaire des journaux parus dans l'Ain fut entrepris par Raoul Monnot qui travaillait au département des périodiques de la Bibliothèque nationale. En 1954, quand Jean Prinet prit la direction de ce département, il s'intéressa à ce projet qui, peu à peu, devint une entreprise collective à laquelle d'autres établissements furent invités à participer. En 1964 parurent les quatre premiers volumes : 45-Loiret, 85-Vendée, 17-Charente-Maritime et 86-Vienne.

À la fois bibliographie nationale et catalogue collectif national, la « **Bi**bliographie de la **p**resse **f**rançaise **p**olitique et d'**i**nformation **g**énérale » (dite « **le** BIPFPIG ») recense, département par département (France métropolitaine), l'ensemble de la presse d'intérêt général dont le début de parution est antérieur aux ordonnances sur la presse prises à la Libération (26 août et 30 septembre 1944), et dresse **l'inventaire de toutes les collections qui en sont conservées en France** : BNF, Archives nationales, bibliothèques municipales, archives départementales, archives municipales, bibliothèques universitaires, institutions locales, et tout autre établissement ouvert au public ; elle ne cite pas, en revanche, les collections privées détenues par des particuliers. Chaque volume comporte une introduction historique, les notices bibliographiques classées par ordre alphabétique de titre avec leurs états de collection, une table chronologique et, depuis juillet 2005, **une table géographique et une carte** (88-Vosges, 55-Meuse, 03-Allier).

Sont recensés les journaux dont au moins une partie est consacrée à **l'actualité** politique ou générale, publiés dans un **département** (ou destinés à celui-ci, ou y ayant une édition locale). On ne retient pas les journaux ou les bulletins très spécialisés (corps de métiers très précis, administrations, anciens élèves, chasse, pêche...), les revues composées d'études et non d'informations, les annuaires, les almanachs.

La presse clandestine de la guerre 1939-1945 n'est pas recensée car elle fait, par ailleurs, l'objet du « **Catalogue des périodiques clandestins diffusés en France de 1939 à 1945** », publié à la Bibliothèque nationale en 1954 par Renée et Paul Roux-Fouillet.

Dans les premiers volumes BIPFPIG parus, on s'en tenait strictement à la presse politique et d'information générale mais, peu à peu, en réponse à l'évolution des sciences humaines et au développement de l'histoire locale, divers domaines tels que les spectacles, l'économie, les unions de syndicats agricoles... ont été pris en compte.

Les 40 volumes parus de 1964 à 1979 ne recensent que les journaux parus à partir de 1865, car le projet était conçu initialement comme la suite de la « Bibliographie historique et critique de la presse périodique française » d'Eugène Hatin, parue en 1866, bien que ce répertoire n'indique ni cote ni état de collection et ne cite que très peu de journaux de province. À partir de 1971, les informations concernant les titres parus avant 1865 ont été rédigées sur fiches bristol mais non publiées. La réticence à modifier un programme en cours de parution a repoussé jusqu'à 1980 l'intégration de ces informations dans les nouveaux volumes : seuls les volumes parus depuis 1980 couvrent la période **« des origines à 1944 ».**

La rédaction du BIPFPIG, commencée en 1963, est aujourd'hui aux trois-quarts achevée ou en cours.

- **58 volumes sont parus, soit 59 départements** couverts, le Territoire de Belfort ayant été traité dans le même volume que le Doubs, plus Monaco ;
- **7 régions** sont déjà entièrement couvertes (Auvergne, Basse-Normandie, Corse, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Limousin, Nord-Pas-de-Calais) et **4 autres** seront bientôt achevées (Bretagne, Centre, Lorraine et Pays de la Loire) ;
- 7 volumes sont en cours de rédaction : 08-Ardennes, 18-Cher, 22-Côtes-d'Armor, 36-Indre, 44-Loire-Atlantique, 54-Meurthe-et-Moselle, 57-Moselle ;
- Restent 22 départements à traiter : 02-Aisne, 04-Alpes de Haute Provence, 05-Hautes-Alpes, 07-Ardèche, 10-Aube, 16-Charente, 21-Côte d'Or, 24-Dordogne, 26-Drôme, 27-Eure, 38-Isère, 42-Loire, 46-Lot, 58-Nièvre, 60-Oise, 65-Hautes-Pyrénées, 67-Bas-Rhin, 68-Haut-Rhin, 74-Haute-Savoie, 76-Seine-Maritime, 79-Deux-Sèvres, 80-Somme.

L'ensemble de la bibliographie décrira à terme plus de 40 000 périodiques, hors le cas particulier des anciens départements « Seine » et « Seine-et-Oise ».

LE

FOUET

Cinglant le Samedi les vices de la semaine.

Hebdomadaire publié à Marseille en 1865 décrit dans le BIPFPIG « 13-Bouches-du-Rhône »

En dépit de la qualité de son contenu, et de l'intérêt croissant que suscitent l'histoire locale, l'histoire de la presse et la généalogie, l'édition sur papier de cette bibliographie telle qu'elle existe actuellement, avec un tirage de 500 exemplaires par volume et une diffusion réelle de 200 exemplaires environ (en France et à l'étranger), n'a pas le rayonnement espéré.

Des compléments et des mises à jour

Le premier objectif de la mise en ligne du BIPFPIG est d'**améliorer son accès**, sa visibilité et ses modes de recherche. Dans sa forme optimale, le projet évoluerait vers un site web consacré au patrimoine médiatique français, qui :

- offre des textes et des liens sur l'histoire locale de la presse ;
- permette de chercher les notices par titre (début ou mot du titre), par collectivité auteur, par mot de la notice, par département, par région, par ville de publication, par date (avant, après, entre 2 dates), par langue (exemples : allemand 1871-1918, langues régionales, langues des communautés immigrées), par lieu de conservation, avec possibilité de filtre pour n'interroger que les journaux numérisés ;
- repère les journaux anciens par commune (en tant que mot de la notice, lieu de publication ou lieu de conservation) sur des cartes géographiques interactives ;
- signale les établissements où ces journaux sont conservés, avec cotes et états de collection ;
- permette dans certains cas de les demander par le prêt entre bibliothèques ;
- donne directement accès aux journaux anciens qui ont été numérisés.

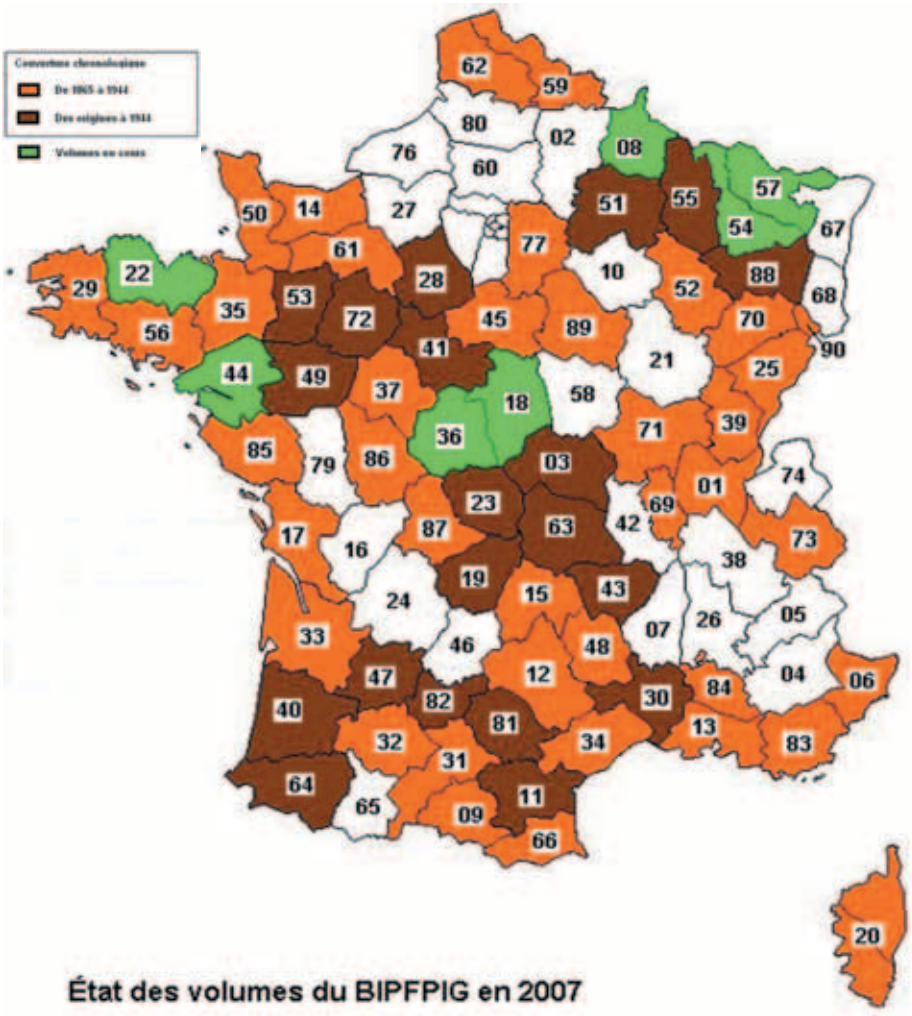

État des volumes du BIPFPIG en 2007

Le second objectif est d'apporter au BIPFPIG, grâce à sa présence dans un catalogue collectif national en ligne, des compléments et des mises à jour, en particulier sur deux points : uniformiser la couverture chronologique **« des origines à 1944 » pour tous les départements,** et pouvoir mettre à jour les données locales (corrections et surtout ajouts de signalements).

Ce projet de catalogue collectif en ligne de journaux français anciens trouverait naturellement sa place au sein du futur **portail du Catalogue collectif de France** (CCFr) ; dans une première phase, il prendrait la forme d'un produit éditorial en ligne (accessible sur le CCFr et ailleurs) sur le modèle de la Bibliographie nationale française, interrogeable par département, offrant une série d'index pertinents (titres, lieux de publication, collectivités auteurs, années de publication...). Pour les localisations, on afficherait le résultat d'une requête lancée dans le portail CCFr à partir des index ou à partir des notices bibliographiques : **le numéro ISSN du journal serait utilisé comme pivot entre les catalogues.**

Réservoirs de notices et de localisations

- Bn-Opale plus comprend 93 % des données bibliographiques mais uniquement les cotes et états de collection BNF. À la suite d'un chantier mené d'avril à août 2006, 22 600 notices Bn-Opale plus décrivant les titres mentionnés dans les volumes BIPFPIG papier ont été marquées avec le code projet BIPFPIG suivi des deux chiffres du département concerné. À cette occasion, 40 départements ont été complétés par ajout des titres nés avant 1865 (déjà repérés sur fiches bristol). Depuis avril 2007 **le service de l'inventaire rétrospectif de la BNF** continue à compléter le corpus BIPFPIG au-delà des repérages précédemment effectués.
- Le Sudoc-PS (Système universitaire de documentation pour les publications en série), catalogue collectif français des périodiques, est la base la plus légitime pour la localisation des collections, avec son réseau régional. On y trouve déjà de nombreux types de localisations de presse ancienne (bibliothèques municipales, universitaires, diocésaines, archives départementales, municipales...). Par sondage on peut estimer globalement qu'environ 20 % des titres recensés dans le BIPFPIG sont déjà localisés dans le Sudoc. Ce taux de signalement de la presse locale ancienne dans le Sudoc est très variable selon les départements (par exemple 1 % des titres pour les Vosges, 75 % pour la Haute-Vienne).
- La base Patrimoine du CCFr (Catalogue collectif de France) n'est pas destinée à recevoir des collections de périodiques, celles-ci sont donc généralement exclues des opérations de rétroconversion qui l'alimentent.

Étapes suivantes

1. Concevoir un chantier d'attribution automatique d'ISSN pour toutes les notices BIPFPIG qui n'en auraient pas reçu à la fin du chantier de numérotation automatique des « demandes anciennes d'ISSN de l'ABES »(chantier mené actuellement par le Centre ISSN international et dont la fin est prévue en 2008). Pour les volumes de BIPFPIG en cours de rédaction, l'attribution d'ISSN est désormais faite directement par les rédacteurs de BIPFPIG lors de la mise à niveau des notices dans Bn-Opale plus.

2. Inciter certains établissements à devenir membres du réseau Sudoc afin que leurs collections puissent être intégrées à la base en ligne (sachant que la participation au PEB n'est pas obligatoire). Sur les 383 établissements qui ont des localisations mentionnées dans le BIPFPIG papier, 189 ne sont pas encore membres du réseau Sudoc-PS, parmi lesquels : les Archives nationales, 18 archives départementales, 30 archives municipales, 68 bibliothèques municipales...

3. Vérifier ou saisir les états de collection hors BNF des journaux BIPFPIG dans le Sudoc, pour environ 10 000 notices du BIPFPIG papier (soit 15 000 à 20 000 états de collection hors BNF) : recherche de la notice dans le Sudoc, recherche de l'identifiant de l'établissement, saisie de la cote, des numéros extrêmes, des dates, des lacunes. Cette tâche pourrait être répartie entre les établissements concernés, les centres régionaux Sudoc-PS et la BNF.

N. Fabry, V. Gressel et V. Falconnet

Nathalie Fabry nathalie.fabry@bnf.fr
Valérie Gressel valerie.gressel@bnf.fr
Véronique Falconnet veronique.falconnet@bnf.fr
Catalogue collectif de France (CCFr) http://ccfr.bnf.fr ✆ 01 53 79 50 65 84 54
BNF Quai François-Mauriac 75706 PARIS CEDEX 13

Trois siècles d'histoire de la presse lorraine

Nancy Artiste

Revue fondé en 1883 (N° 1, 25 janvier 1883) par Charles Metzner qui créa le grand magasin de partitions, d'instruments de musique, rue Gambetta à Nancy ; consacrée à la vie musicale, théâtrale et artistique, elle devient *Lorraine Artiste* en janvier 1888, organe de promotion des peintres lorrains avec les reproductions en phototypie des œuvres qui ont assuré la célébrité de ce titre interrompu en mai 1905.

À l'origine des journées d'études sur *La presse et les périodiques en Lorraine (XVIII-XX^e siècles),* organisées par **MEDIAL**[1], les 13 et 14 novembre 2006, il y eut la parution de deux volumes de la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale*[2] (le BIPF-PIG pour les initiés) : Vosges, en juillet 2005 et Meuse, en février 2007. Les quatre départements (Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges) n'avaient pas encore fait l'objet d'un recensement ; après la Moselle en préparation (parution échéance **2008-2009**), il restera la Meurthe-et-Moselle à l'horizon **2010-2011**. Par ailleurs, dans le cadre du « Plan d'action pour le patrimoine écrit » mis en œuvre par la DRAC Lorraine depuis 2005, la presse conservée par les bibliothèques et services d'archives méritait une attention particulière. Les spécialistes – **universitaires, chercheurs, bibliothécaires, archivistes et érudits** – ayant répondu à cette proposition avec beaucoup d'intérêt voire de passion, abordèrent ces journées selon une triple perspective :

- une approche historique de la naissance et du développement de la presse pour chaque département lorrain ;
- une approche liée à la constitution des fonds, leur conservation et l'élaboration de catalogues des collections de périodiques ;
- un aperçu de l'édition et de la diffusion de périodiques avec leurs responsables actuels : périodiques d'histoire et de patrimoine régional, revues de création, revues d'érudition.

L'histoire politique et administrative de la Lorraine depuis le XVIII^e siècle, point de départ chronologique de ces journées, explique en partie la spécificité des fonds de périodiques dont il fut question. Jouissant d'une sorte d'extraterritorialité par rapport au royaume de France jusqu'au rattachement du duché à la France en 1766, Les Trois-Évêchés (Metz, Toul et Verdun) et le duché de Lorraine autorisent l'impression d'almanachs, de calendriers, d'annuaires, sources importantes pour l'histoire administrative, politique, culturelle, sociale. Bien qu'elle vienne toujours de Paris, l'information générale et politique peut être imprimée par privilège royal, comme en témoigne *La Gazette* imprimée à Metz de 1699 à 1751 ou le *Journal de Lorraine et du Barrois*, créé en 1778 et devenu *Journal de Nancy*, qui comprend uniquement des articles littéraires, philosophiques, sans rapport avec Nancy. La période révolutionnaire voit nombre de titres apparaître : bien souvent, ils ne reprennent que des nouvelles de Paris ou sont au service d'une personnalité politique locale ; toutefois les annonces locales, comme la vente d'animaux et de biens, apportent une véritable information pratique qui, au XIX^e siècle avec les premières publicités, vont être l'un des ressorts de la presse locale. Ces feuilles d'informations recto verso, d'au plus quatre pages, de périodicité variable, sont éditées et imprimées au chef-lieu du département mais aussi par arrondissement là où une ville importante existe – **Commercy, Verdun, Bar-le-Duc pour la Meuse ; Neufchâteau, Saint-Dié, Remiremont, Épinal pour les Vosges.**

Le cas de la Moselle est emblématique de son histoire mouvementée ; annexée en 1871 par l'Empire allemand, le département s'appelle *Lothringen* (Lorraine) et l'allemand devient langue officielle. Un processus de germanisation se met en place avec une presse partagée entre le français et l'allemand, surveillée par le gouverneur (*Statthalter*) installé à Strasbourg. Chaque courant de pensée possède son titre : catholiques de langue allemande, de langue française, libéraux, conservateurs, courants hostiles ou favorables à la germanisation. Après 1918, la Moselle est réintégrée à la France mais la population ayant reçu une éducation en langue allemande, la presse dans cette langue va continuer à exister au delà de 1945 : ***France Journal***, suite du *Metzer Freies Journal*, bilingue **français-allemand**, paraîtra **jusqu'en 1989** grâce à la volonté du *Républicain Lorrain.*

La Lorraine du sud, dont Nancy devient après 1871 la capitale économique et universitaire, avec l'arrivée de nombreux industriels et universitaires strasbourgeois et alsaciens refusant l'annexion, voit naître des titres comme les *Annales de l'Est*, revue d'histoire universitaire en 1887, l'*Est Républicain* en 1889, *Le Pays Lorrain* en 1904. Dans la Meuse et les Vosges ainsi qu'en Meurthe-et-Moselle, de nombreux titres d'arrondissement sont liés à des personnalités politiques les utilisant comme tribunes ou bénéficiant de financements issus du patronat de la sidérurgie entre 1918 et 1939 en Meurthe-et-Moselle et des industries liées au textile dans les Vosges. Au XIX^e siècle, naissent les revues d'érudition autour des sociétés savantes (Académie de Stanislas, Académie nationale de Metz, Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, Journal de la Société d'émulation du département des Vosges) ou autour de mouvement artistique (*Art et industrie*). Ce n'est qu'au XX^e siècle, après 1918, que des périodiques destinés à un large public voient le jour.

Plusieurs contributions ont permis d'appréhender la place prise depuis 1945 par les revues d'histoire et de patrimoine local ou régional ainsi que par les revues de création (littérature, art, poésie, fantastique) bénéficiant d'un recensement et/ou d'un soutien de la part du conseil régional de Lorraine. Dans la presse quotidienne, trois titres subsistent aujourd'hui : **le *Républicain Lorrain*, l'*Est Républicain* et *Liberté de l'Est*** se partageant géographiquement la région Lorraine. Tous trois sont adossés aujourd'hui directement ou indirectement à un même groupe (le Crédit Mutuel d'Alsace-Lorraine) comme d'ailleurs *L'Alsace et les Dernières Nouvelles d'Alsace* ; ainsi que la

Vient de paraître

N° spécial 2007 des ***Annales de l'Est***, revue universitaire fondée en 1887, consacré à trois siècles de presse écrite en Lorraine, 140 p. 29,7 cm
Association d'historiens de l'Est

plupart des revues et magazines, cette presse quotidienne est dans un contexte de stagnation sinon d'érosion ou de non renouvellement de leur lectorat, situation non spécifique à la Lorraine.
La bibliothèque municipale de Nancy, pôle associé pour le dépôt légal imprimeur pour les quatre départements lorrains, assure la collecte des titres ; les archives départementales pour leur part sont attributaires d'un exemplaire du dépôt des périodiques auprès de la préfecture. Ceci a permis la constitution d'un patrimoine écrit, aujourd'hui inventorié dans le cadre du BIPFPIG, mais menacé par la nature du support (de nombreuses collections de journaux sont dans un état critique), par un usage trop souvent incontrôlé et par l'absence de support de substitution.

Si les périodiques suscitent aujourd'hui un fort intérêt, il n'en a pas toujours été ainsi par le passé de la part des professionnels devant les conserver : les périodiques encombrent, sont éphémères, ne sont pas crédités de la légitimité accordée au livre, des numéros disparaissent, ne sont pas reçus ou s'égarent. Ainsi, une intervention lors des journées d'études relative au désherbage des périodiques dans une grande bibliothèque de notre région a créé une grande **émotion**, voire provoqué l'incompréhension de la part des auditeurs sur notre mission de conservation. Les problématiques liées à la conservation et à la sauvegarde de la presse ont été largement développées : appel aux initiatives locales pour qu'elles prennent en charge les opérations urgentes de micro-filmage et de numérisation, qui jusqu'à ce jour ne concernent que quelques grands titres, comme le programme de numérisation conduit par la BNF – au chapitre « *Revues de sociétés savantes d'Alsace-Lorraine et Aquitaine* » de GALLICA.
Au niveau de leur signalisation dans le Sudoc-PS, les fonds de périodiques des bibliothèques municipales de Lorraine sont trop peu ou mal représentés. Par exemple, la BM de Nancy a versé environ 1 000 titres qui seront « retravaillés » (notices et état de collection corrigés !) mais n'envisage pas d'en verser d'autres ; la BM de Metz, quant à elle, a déjà versé 500 titres environ mais projette **début 2008**, de basculer tous ses titres, d'autant que les titres de périodiques ne sont pas sur le catalogue en ligne de la bibliothèque ; la réalisation (en cours) du BIPFPIG Moselle permettra de trouver dans BN Opale Plus les titres recatalogués (horizon mars 2008). Le versement des titres dans la base Patrimoine du CCFr ou dans le Sudoc -PS n'a obéi jusqu'à présent à aucune logique : une interrogation sur *Pays Lorrain* et *Annales de l'Est* illustre cette situation quelque peu irrationnelle. En revanche, ces trois dernières années, plusieurs réalisations concernant l'inventaire des titres ont été conduites :

- le catalogue collectif des périodiques lorrains des Vosges (AD des Vosges, bibliothèque intercommunale Épinal-Golbey) concerne 1 600 titres ; il a permis de compléter les volumes du BIPFPIG parus ou à paraître pour des titres postérieurs à 1944 ou non pris en compte, par principe par le BIPFPIG ; les bulletins paroissiaux par exemple ont fait l'objet d'un catalogue spécifique dans les Vosges ;
- l'inventaire des *Revues d'histoire et patrimoine en Lorraine*, par le comité d'histoire régionale, a été réalisé en janvier 2007 ;
- l'intégration de plus de 900 titres lorrains de la BM de Metz au *Catalogue des périodiques lorrains* réalisé par la bibliothèque municipale de Nancy ; à terme, plus de 3 700 titres lorrains seront recensés dans cette base (http://www.nancy.fr/documents/pdf/mediatheque/perio-lorrains.pdf); un projet important, en partie issu des rencontres nouées lors des journées d'études ; tout un symbole pour qui connaît les subtiles relations entre ces deux grandes villes !
- enfin de manière émouvante voire passionnelle, la mémoire de la presse lorraine a pu être montrée lors d'une exposition éphémère de journaux anciens présentée par l'Association de la presse du Grand Est. Cet ensemble de contributions a été accompagnée d'une bibliographie critique et exhaustive ainsi que d' une importante iconographie sur la presse lorraine. Disponible dans un premier temps sur le site Internet de MEDIAL - http://www.univ-nancy2.fr/medial/archives.html?depuis_id=1169, ces contributions sont éditées sous forme papier dans le numéro spécial des ***Annales de l'Est*** de septembre 2007, au format inhabituel A4 sur 2 colonnes de 140 pages, servi aux abonnés de la revue[3]. Tout chercheur et curieux de l'histoire et de la situation de la presse lorraine dispose désormais d'un ouvrage qui, s'il n'est pas définitif, s'impose comme document de référence.

Maurice Didelot
Maurice.Didelot@univ-nancy2.fr

1. Centre régional de formation aux carrières du livre, des bibliothèques et de la documentation de l'université Nancy-II
2. Dans ce même numéro d'*Arabesques*, Véronique Falconnet restitue l'historique de ce projet piloté par la BNF, bibliographie indispensable permettant l'identification et la localisation des périodiques dans chaque département français.
3. Disponible séparément auprès de l'Association d'historiens de l'Est
3 place Godefroy-de-Bouillon 54000 NANCY

Université Nancy-II www.univ-nancy2.fr
Centre de **f**ormation aux **c**arrières des **b**ibliothèques, du livre et de la documentation (CFCB) – MEDIAL
Maurice Didelot, directeur de MEDIAL ✆ 03 54 50 39 06
03 54 50 39 07
Étienne Muller ✆ 03 54 50 39 07 Etienne.Muller@univ-nancy2.fr
MEDIAL Université Nancy-II 2 ter bd Charlemagne 54000 NANCY

La place de la presse dans la documentation scientifique

« Une interpellation par le présent pour enquêter sur le passé, ou un document majeur pour analyser les points de vue présents »

La question, que doit se poser légitimement tout professionnel de la documentation est celle de l'usage qui est fait des documents qu'il propose par ceux auxquels ils sont destinés. Pour un responsable de service de périodiques, elle conduira inévitablement à s'interroger sur la place de la presse face à la documentation scientifique, sur les usages qui sont fait de l'une et de l'autre et sur les politiques d'abonnement et de services mises en œuvre. En effet, s'agissant de deux composantes essentielles du domaine des « périodiques », **presse et revues scientifiques jouent sur deux registres** documentaires différents : dans le premier cas, consommation immédiate, rapide, d'une information volatile et faible justification d'une offre d'archivage. Dans le second, exploitation intensive et pérenne du contenu, particulièrement en SHS (sciences humaines et sociales), et élaboration d'une politique de collections constituant, par l'archivage organisé et « communiqué » – je veux dire : qui fait l'objet d'une communication vers l'extérieur – un « capital scientifique » propre à la structure qui l'abrite.

L'université Renne-II, intégrée dans le **secteur dit « tertiaire » de la nomenclature ministérielle**, est une université que les questions documentaires préoccupe très sensiblement. Ayant mis en place de longue date son service commun de documentation, lequel est solidement installé aussi bien dans le paysage du campus (l'entrée de sa bibliothèque centrale est directement reliée à la station de métro par une allée piétonnière largement incitative…) que dans la structuration de l'université (une bibliothèque de proximité par UFR, sous statut de bibliothèque intégrée), elle est fortement pénétrée de l'importance de la documentation, **imprimée comme électronique**, et des **enjeux** que constituent le développement des collections et celui de leurs usages.

C'est dans ce cadre que le « service de gestion et valorisation des périodiques et des ressources électroniques », mis en place au sein du SCD au niveau de la division des affaires générales en tant que service transversal et autonome, prend tout son sens. En effet la notion de « mise en réseau » prévaut dans toute la démarche d'élaboration de la politique documentaire que propose le SCD aux responsables de l'université et le service des périodiques en est **un des acteurs-clés**.

Le dispositif de localisation des collections de périodiques, fondé sur cette notion de « réseau », s'appuie sur une étude des besoins et des usages des différents secteurs disciplinaires, tant dans leur pratique pédagogique que dans celle de la recherche. Dans ce contexte, l'utilisation de la **presse, française et étrangère, presse quotidienne et régionale** (particulièrement importante en Bretagne avec *Ouest-France* et Le *Télégramme de Brest*…), presse d'information générale ou plus spécialisée (du type *L'Usine nouvelle* ou *Entreprise & Carrières*, ou encore *Magazine littéraire* ou *Le Film français*) est, comme me le dit une enseignante, maître de conférences en **gestion, « vitale ! ».** Très présente, voire prégnante, dans l'activité d'enseignement et de recherche pour une grande partie des **enseignants et chercheurs** de l'université Rennes-II, et même s'il apparaît que les approches, les pratiques, les rythmes de lecture, les motivations, les techniques d'exploitation diffèrent sensiblement, mais logiquement, d'un secteur disciplinaire à l'autre, la presse est toujours **une source documentaire incontournable** qui sert de contrepoint à la documentation scientifique dans un mouvement normal et nécessaire de confrontation de sources distinctes et nombreuses. Par ailleurs, la recherche de l'information bibliographique (parutions, comptes rendus d'ouvrages, critiques littéraires, annonces de colloques, d'expositions, et même de découvertes…) fait l'unanimité. Mais la presse est également un outil fortement sollicité dans le cadre des cours. Ainsi, une enseignante de **droit privé** m'explique : « Je m'en sers [en parlant des documents tirés de la presse spécialisée] comme appât pour les étudiants car je les sais plus friands de ce genre de document que de la littérature juridique ». La presse d'information, française ou étrangère, est exploitée par **les enseignants de langue « sur tous les fronts »** : une vraie mine pour les textes à traduire, pour les exercices liés à l'expression écrite et orale, pour alimenter la connaissance du pays dont on fait l'apprentissage de la langue, et même pour constituer un réservoir de sujets d'oral aux concours. La presse plus spécialisée est très largement le fondement de support de cours : analyse quantitative, stylistique ou sémiotique de sujets traités, analyse pratique d'entreprises, de phénomènes sociaux, vérification de la justesse de théories ou méthodes… Mais **l'attachement à l'utilisation de la presse de la part des enseignants**, de manière transversale, va bien au-delà du « pratico-pratique »… L'apport constant et renouvelé d'un matériau, brut ou analytique selon le type d'article (les éditoriaux, par exemple, sont de bons **indicateurs d'opinion** que l'on peut exploiter sous de nombreux angles), que constitue sa lecture régulière et assidue est un incitateur, et parfois même un déclencheur de réflexions, de pistes, d'analyses et, en tout état de cause, un « carburant » indispensable à **l'immersion de l'enseignement et de la recherche dans le monde** où l'on vit, ou celui que l'on a connu ou encore celui qui se prépare.

Quant aux étudiants, dont nombre d'enseignants constatent, comme me le dit l'un d'entre eux, qu'« ils sont désespérément ignares sur l'actualité économique et sociale », ils sont fermement incités par ces derniers à lire assidûment la presse. Mais cette incitation risquant de rester vœu pieux, des mécanismes d'usage de la presse, soit en cours, soit en travaux individuels, sont mis en œuvre dans de nombreux secteurs disciplinaires : mini-dos-

Sur la « une » du *Monde* du 5 décembre 2007
la manchette et le dessin de Plantu

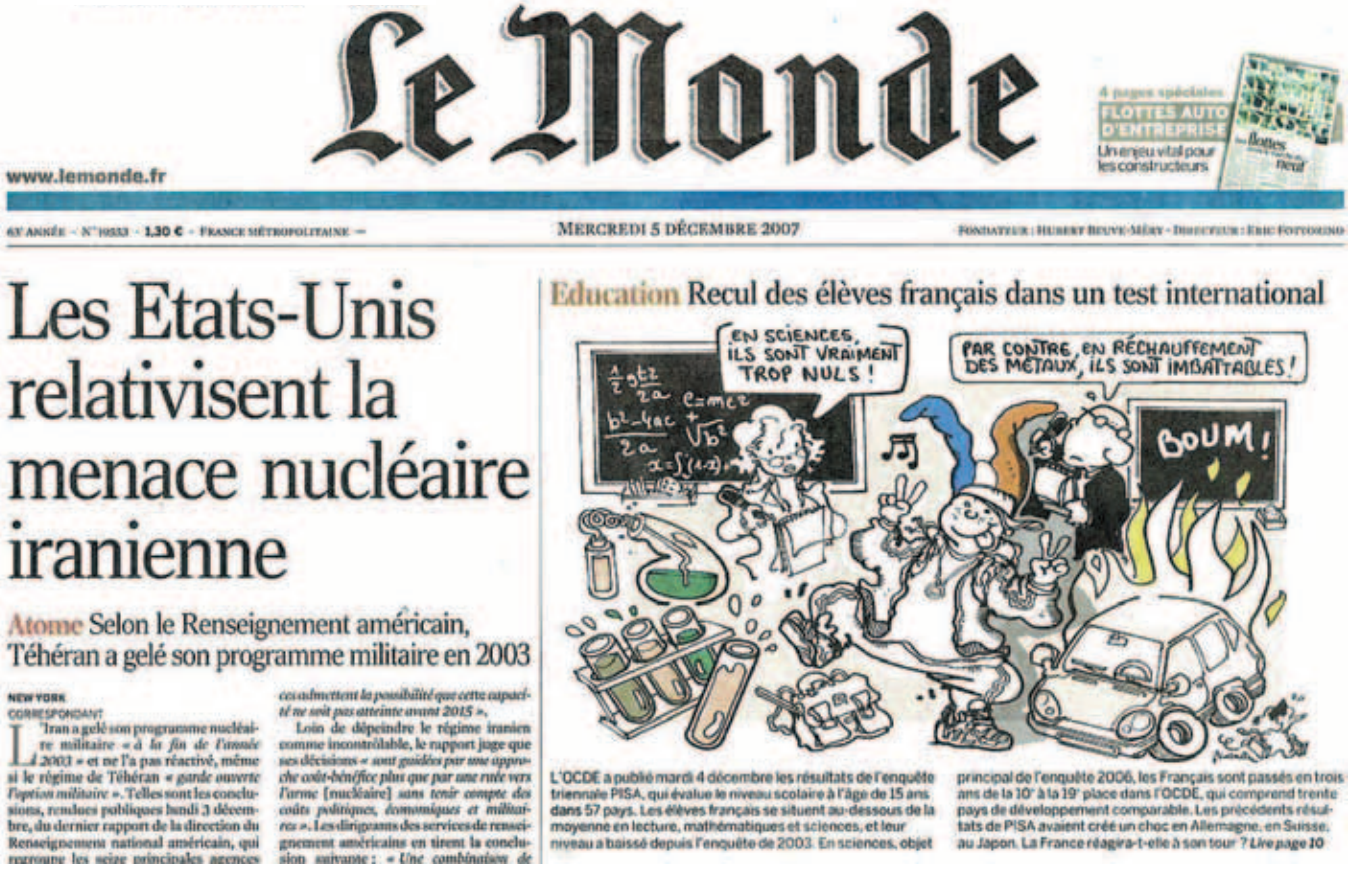

Le Monde

www.lemonde.fr

4 pages spéciales FLOTTES AUTO D'ENTREPRISE Un enjeu vital pour les constructeurs

67e ANNÉE – N° 19533 – 1,30 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE – MERCREDI 5 DÉCEMBRE 2007 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ERIC FOTTORINO

Les Etats-Unis relativisent la menace nucléaire iranienne

Atome Selon le Renseignement américain, Téhéran a gelé son programme militaire en 2003

NEW YORK CORRESPONDANT

L'Iran a gelé son programme nucléaire militaire « à la fin de l'année 2003 » et ne l'a pas réactivé, même si le régime de Téhéran « garde ouverte l'option militaire ». Telles sont les conclusions, rendues publiques lundi 3 décembre, du dernier rapport de la direction du Renseignement national américain, qui regroupe les seize principales agences

ces admettent la possibilité que cette capacité ne soit pas atteinte avant 2015 ».

Loin de dépeindre le régime iranien comme incontrôlable, le rapport juge que ses décisions « sont guidées par une approche coût-bénéfice plus que par une ruée vers l'arme [nucléaire] sans tenir compte des coûts politiques, économiques et militaires ». Les dirigeants des services de renseignement américains en tirent la conclusion suivante : « Une combinaison de

Education Recul des élèves français dans un test international

L'OCDE a publié mardi 4 décembre les résultats de l'enquête triennale PISA, qui évalue le niveau scolaire à l'âge de 15 ans dans 57 pays. Les élèves français se situent au-dessous de la moyenne en lecture, mathématiques et sciences, et leur niveau a baissé depuis l'enquête de 2003. En sciences, objet principal de l'enquête 2006, les Français sont passés en trois ans de la 10e à la 19e place dans l'OCDE, qui comprend trente pays de développement comparable. Les précédents résultats de PISA avaient créé un choc en Allemagne, en Suisse, au Japon. La France réagira-t-elle à son tour ? Lire page 10

siers de presse ou revues de presse, avec un retour qui peut être sujet à une notation ; travaux de recherche sur des corpus de presse contemporaine ou ancienne ; travaux pratiques collectifs à partir de dossiers constitués d'articles et de données brutes, tout est bon pour confronter les étudiants à la matière première collectée dans la presse. Les résultats sont-ils à la hauteur de l'objectif recherché ? On ne peut l'affirmer vraiment que pour les étudiants de sports (un secteur important de cette université…) pour lesquels la bibliothécaire chargée de la bibliothèque de l'UFR *Activité physiques et sportives* écrit : « Concernant la pratique des étudiants, c'est plus facile à discerner car ils ont à leur disposition le plus lu des quotidiens français : *L'Équipe*. Que ce soit ce quotidien ou son supplément hebdo, sa lecture constitue une sorte de réflexe, c'est parfois la première activité des étudiants **toutes filières confondues** en arrivant le matin à la bibliothèque. (…) Pour le **supplément Sport de *Ouest-France***, c'est la même attitude : évidemment, le lundi, il n'a même pas le temps de retourner dans son râtelier. »

Cette observation *in situ* conduit à aborder la question du service offert aux usagers dans ce registre de la presse d'information et à exposer brièvement la politique documentaire qui en découle.

Comme je l'ai mentionné plus haut, le dispositif de répartition des titres, adossé à un réseau distribué sur le campus, cherche à être au plus près des besoins et des usages que je viens de décrire succinctement. Si la bibliothèque centrale propose naturellement un espace de lecture de la presse d'information – rarement vide de lecteurs – on n'y trouvera aucun titre de la presse étrangère qui se trouve intégralement localisée dans une médiathèque de langues contiguë à l'UFR *Langues*. J'ai déjà eu l'occasion de présenter dans *Arabesques* cette structure et son rôle essentiel dans l'enseignement des 16 langues dont l'apprentissage est proposé à l'université Rennes-II.* Les responsables de cette médiathèque, bien placés pour observer le comportement des étudiants et des enseignants du pôle de langues, disent que « la presse étrangère a une forte valeur ajoutée au sens où **enseignants et étudiants** en ont conjointement l'usage et qu'ils y sont pareillement attachés. À ce titre, elle apparaît même comme le lien privilégié entre l'équipe enseignante et la médiathèque ». Mais, comme on l'aura compris, d'autres possibilités de lecture de la presse, qu'elle soit d'information générale ou plus spécialisée, sont offertes aux usagers dans les différentes structures documentaires, avec un choix de titres correspondant à la dominante disciplinaire de chacune et une **absence quasi absolue de doublon** avec la bibliothèque centrale : le réseau joue ici à plein, même si quelques difficultés peuvent exister dans l'accessibilité du fait d'un différentiel d'amplitude d'ouverture entre la bibliothèque centrale et les bibliothèques de proximité.

Les enseignants que nous avons interrogés ont massivement indiqué qu'ils privilégiaient la consultation des journaux par le biais du web, ce qui n'excluait pourtant pas le recours à l'imprimé, pour la constitution d'archives ou de dossiers ciblés : leur démarche est personnelle et individuelle. Néanmoins, nombre d'entre eux prônent l'archivage de cette documentation par les bibliothèques pour permettre le recours au document original. Grâce à un plan régional de conservation partagée, piloté par l'agence de coopéra-

Université Rennes-II – Haute-Bretagne
Service de gestion et valorisation des périodiques et des ressources électroniques
Dominique Ferré ✆ 02 99 14 12 51 🖹 12 85
Élisabeth Lemau, directrice du SCD elisabeth.lemau@uhb.fr
SCD Place Recteur-Henri-Le-Moal CS 64302 - 35043 RENNES CEDEX

.../...

L'Équipe
Le plus lu des quotidiens français
La manchette du n° daté 28 novembre 2007

tion des bibliothèques et centres de documentation de Bretagne, et sur la base de notre forte spécificité dans le domaine des langues étrangères, le SCD de Rennes-II est donc **centre régional archiveur** pour toute la presse d'information en langue étrangère reçue en Bretagne. Pour la presse d'information française, nous ne conservons que le quotidien *Le Monde* et renvoyons les usagers sur les bibliothèques municipales de Bretagne qui se sont répartis l'archivage de cette presse. Mais nous compensons cette absence par l'offre du service *Factiva* qui, avec plus de **2 000 titres de presse nationale et régionale en 22 langues**, représente un outil de travail incomparable, appelé à devenir très vite indispensable : la nouveauté du produit et son mode d'utilisation supposent en effet une appropriation par les usagers qui passe par une nécessaire formation que nous nous attachons à donner tant aux enseignants qu'aux étudiants. La question d'une possible substitution de l'imprimé par le numérique, en terme de politique documentaire, n'est pourtant pas à l'ordre du jour : elle peut être, encore pour un certain temps, le fait d'une pratique individuelle, tandis que notre offre reste un mixage des deux supports : pour combien de temps encore ?

Mais est-ce la vraie question ? L'important me semble dans le maintien du service au public d'une offre de cette documentation qu'un enseignant me définit joliment comme « une interpellation par le présent pour enquêter sur le passé, ou un document majeur pour analyser les points de vue présents ». Et il conclut : **« Historien, je lis donc la presse ».**

Dominique Ferré
dominique.ferre@uhb.fr

* Revues valorisées à l'université, *Arabesques*, n° 18 avril - mai - juin 2000, p. 17 à 19

Richesse des collections de la BDIC

Des journaux de tranchées aux journaux d'émigrés, du monde slave à la presse italienne, de 1917 à nos jours, de 1937 aux années 70...

La BDIC, bibliothèque de documentation internationale contemporaine, née à l'occasion de la Première Guerre mondiale et à la veille de la Révolution d'Octobre, se définit d'emblée comme « bibliothèque contemporaine de l'événement » : elle a eu pour mission dès l'origine, de collecter tous les types de sources à partir desquelles s'écrit l'histoire et de faire cohabiter dans ses fonds des sources classiques et non classiques, des documents primaires et des sources secondaires. La collecte des périodiques suit en tout point la politique générale d'acquisition de la bibliothèque ; pour représenter la pluralité des points de vue et offrir différents niveaux d'information, la BDIC s'est efforcée d'acquérir en parallèle, pour chaque pays représenté, la presse officielle, la presse générale d'information, les revues spécialisées permettant une analyse et une interprétation des événements, les publications des organisations internationales, et surtout la presse informelle, grande richesse de l'institution.

Les collections de périodiques (40 000 titres vivants et morts, plusieurs centaines de milliers de microformes) s'inscrivent dans les thématiques fortes couvertes par la bibliothèque depuis sa création et celles retenues plus récemment par la structure fédérative de recherche : **les deux guerres mondiales, génocides et crimes de guerre, périodes de rupture dans la vie des États et dans les relations internationales, question des nationalités et des minorités, migrations internationales et émigrations politiques, droits de l'homme...** Elles témoignent de la diversité géographique des zones concernées : Europe occidentale, Europe centrale et orientale, Amérique du Nord, Amérique latine, Afrique. **Les deux tiers des publications sont en langues étrangères**, langues nationales ou régionales, quelquefois dialectes, et dans différents alphabets.

Sur les deux guerres mondiales, outre la presse d'information générale, politique et économique et les quotidiens nationaux ou régionaux sur support papier ou microforme (regroupés parfois dans des collections de « presse synchronique »), la BDIC conserve et valorise actuellement, pour la période 1914-1918, les bulletins du front (journaux de tranchées numérisés et accessibles sur son site). Pour les années 1939-1945, ses **collections de journaux de maquis ou de mouvements de Résistance, de prisonniers ou de déportés, de tracts aériens, les morasses de la censure,** les publications des différents organes de l'État français et celles de la France libre, souvent consultées, servent à illustrer articles, ouvrages, émissions télévisées, commémorations, expositions, etc.

Pour la presse quotidienne d'information, l'accent est mis actuellement sur la presse étrangère (acquisition de presse rétrospective étrangère), dans une politique de conservation partagée définie par la convention de pôle associé signée avec la BNF (dont les axes prioritaires sont **le monde slave et l'Amérique latine**). Néanmoins d'autres presses quotidiennes étrangères sont particulièrement bien représentées. La **presse quotidienne italienne** par exemple est très suivie depuis de nombreuses années. Les journaux, reçus uniquement à la BDIC, illustrent bien la diversité des points de vue.

Les collections couvrant les républiques de l'ex-URSS et de l'ex-Yougoslavie, de l'Europe centrale et orientale sont exemplaires : quotidiens des États devenus indépendants (Républiques baltes, Ukraine, Arménie, Georgie, Fédération de Russie, Serbie, Bosnie, Macédoine, Croatie, etc.), de Bulgarie, Hongrie, Pologne ou de République tchèque.

À côté de la collecte et de la conservation des quotidiens, et à titre d'exemple éclairant la démarche de politique documentaire continuellement suivie, un effort important

À la BDIC, l'une des plus riche collection française sur la Russie…

est accompli pour acquérir la presse régionale et des **minorités** de la Fédération de Russie (Sibérie, Caucase, Extrême-Orient) ainsi que la presse spécialisée qui se développe actuellement émanant de divers mouvements d'idées allant des anarchistes aux ultra-nationalistes, presse patriotique ou religieuse, et ceci malgré d'évidentes difficultés d'approvisionnement dans des **zones « sensibles ».**

Ainsi, la BDIC a constitué, de 1917 à nos jours, l'une des plus riche collection française sur la Russie, l'Europe centrale et orientale (mouvements nationaux, période soviétique, émigrations et dissidence, « *samizdat* », floraison des publications de la « Nouvelle presse » en Russie, post-communisme, élargissement de l'Europe).

On ne saurait envisager la place de la presse dans la politique documentaire de la bibliothèque sans parler de **la presse informelle,** richesse et originalité de la BDIC. Très importante numériquement (40 % des collections courantes), elle arrive souvent par dons d'autres bibliothèques, de chercheurs, de responsables de différents mouvements, de particuliers, ou est collectée lors de déplacements.

Elle consiste en lettres d'information à diffusion restreinte, **publications internes de partis, syndicats, mouvements laïques ou religieux, associations caritatives,** publications de mouvements de défense des droits de l'homme ; certains titres de « presse alternative » française ou étrangère ; ce sont aussi des publications – clandestines ou non – de mouvements d'opposition, de gouvernements en exil (espagnols, polonais, par exemple), d'émigrés politiques (italiens, allemands, latino-américains, etc.), de minorités nationales, de mouvements d'opposition, d'organisations de guérilla…

S'est constituée récemment, dans le cadre du programme européen Odyssées, une base de périodiques de l'émigration en France, base interrogeable dans le catalogue de la bibliothèque et dans le Sudoc : y sont recensés près de 900 titres que la BDIC est souvent seule à posséder, émanant de 80 communautés (nombreux périodiques de l'immigration polonaise et iranienne, de l'immigration espagnole, basque et catalane, de 1937 aux années 1970). C'est un exemple récent, parmi tant d'autres, d'une offre de presse unique, valorisée et mise à disposition.

Les collections de périodiques, titres précieux ou non, servent régulièrement et depuis longtemps à produire et illustrer articles, ouvrages historiques, **catalogues d'expositions, émissions de télévision.** Elles sont présentées (en original ou en fac-similé) lors d'expositions thématiques (expositions du Musée d'histoire contemporaine-BDIC, ou institutions telles que la BNF), à l'occasion de colloques (récemment, collections hongroises et polonaises pour la commémoration des événements de 1956 en Hongrie) ou de journées d'études.*

Pour préserver ce patrimoine, des programmes de numérisation, de restauration, d'achats de microformes sont définis et réalisés dans la mesure des possibilités budgétaires. L'offre électronique se développe en complément ou substitution : périodiques électroniques, bases de données en texte intégral, bibliographies et index de périodiques *on line.*

Oscillant entre histoire et actualité, les périodiques de la BDIC, par leur multiplicité et leur diversité, permettent de suivre immédiatement ou en profondeur les bouleversements de la vie politique internationale et du monde contemporain.

Laurence Fioux
Laurence.fioux@bdic.fr

* La BDIC organise, le 19 février 2008, une « Journée portes ouvertes » au cours de laquelle seront présentées notamment les collections de périodiques, patrimoniales, courantes, presse écrite et presse électronique.

Bibliothèque de documentation internationale contemporaine www.bdic.fr
Geneviève Dreyfus-Armand, directrice de la BDIC Genevieve.Dreyfus-Armand@bdic.fr
Département des périodiques :
Laurence Fioux ✆ 01 40 97 79 02 01 47 21 40 22
6 allée de l'Université 92001 NANTERRE CEDEX
Musée d'histoire contemporaine-BDIC
Hôtel national des Invalides 129 rue de Grenelle 75007PARIS

L'espace « Presse » à la BPI

À la bibliothèque publique d'information (BPI), depuis 2000, l'espace « Presse », soit près de 800 m², situé à proximité de l'entrée du deuxième niveau de la bibliothèque, propose en libre accès, une importante collection de presse sur des supports diversifiés et complémentaires aussi bien en termes d'usages, que de couverture chronologique et géographique.

Des collections diversifiées

- L'ensemble des quotidiens nationaux.
- Une cinquantaine de titres régionaux (dont près de dix éditions locales du Parisien).
- Une centaine de magazines d'information français et étrangers.
- Les archives des titres courants (comme L'Équipe ou Le Monde.)
- Un fonds patrimonial de 96 titres de périodiques français et étrangers sur microfilms en accès indirect, datant pour les plus anciens du XVII[e] siècle et conservés pour la plupart depuis le premier numéro : *Le Mercure galant, L'Illustration, Le Gaulois, L'Action française, L'Humanité* depuis 1904.
- Des bases de données de presse en texte intégral : Europresse ; Lexis Nexis Presse et Press Display depuis avril 2007 ; elles sont consultables sur l'ensemble des postes multimédia de la bibliothèque.
- La base Vocal Presse : elle permet aux déficients visuels de consulter les grands quotidiens français comme *Le Figaro* ou *Libération* dans des cabines équipées.
- 200 sites de presse en ligne sélectionnés par la BPI : ils apportent un complément précieux à la presse imprimée grâce à l'immédiateté et la réactualisation permanente de l'information ; alternative intéressante à la presse papier, parfois difficile à recevoir, l'offre internationale de journaux en ligne a été multipliée par trois en trois ans, l'objectif étant de couvrir très largement tous les continents ; pour accéder à ces

.../...

sites, on peut passer par la nouvelle arborescence thématique du portail de la BPI, ou consulter directement le catalogue, toutes les ressources électroniques étant référencées spécifiquement titre à titre.

❖ **BPI-Doc :** accessible sur les postes multimédia de la bibliothèque et notamment sur les 16 postes « grand écran » de l'Espace Presse, la base BPI-Doc propose un panorama raisonné de presse, réalisé par la bibliothèque depuis 1997. Ce sont plus de 300 000 articles français en texte intégral sur l'actualité culturelle et sociale et près de 250 dossiers « papier » antérieurs à cette date qui sont mis à disposition du public.

L'organisation : un circuit à flux tendu et un travail d'équipe

Plus encore que pour les autres services de la bibliothèque, le respect des délais reste un défi permanent. L'objectif à atteindre quotidiennement : mettre à disposition la presse du jour avant midi, heure de l'ouverture de la bibliothèque. Objectif annuel : traiter, mettre en rayon puis éliminer plus de 30 000 fascicules (journaux et magazines).

Avec ses 14 agents, la section des périodiques assure la gestion complète de la presse et des revues de la bibliothèque. Deux personnes s'occupent plus particulièrement de la sélection des documents imprimés et des sites Internet ; deux autres assurent tous les matins la réception, le pointage et l'équipement de la presse quotidienne. Elles vont en outre chercher directement dans un kiosque proche de Centre Pompidou plusieurs titres dont *Le Monde, Libération* et *Le Figaro*. En effet, en plus des abonnements souscrits par l'intermédiaire d'agences d'abonnement avec lesquelles la BPI a passé des marchés, l'achat hors marché via un kiosque près du Centre Georges-Pompidou a été retenu comme la solution la plus fiable pour mettre à disposition ces titres incontournables.

L'alimentation de la Base BPI-Doc, quant à elle, est assurée par un service distinct de dix personnes.

Des publics diversifiés

Cette offre unique en France a d'emblée rencontré un public nombreux et diversifié. Le déclassement journalier des quotidiens et magazines, l'utilisation intensive des documents imprimés ainsi que le taux d'occupation des postes multimédias témoignent des usages.

En novembre 2006, le service *Étude et Recherche* de la BPI a mené une première enquête sur l'espace « Presse » et ses usagers, approfondie en 2007 par une enquête qualitative menée sous forme d'entretiens. Un certain nombre de précieuses indications s'en dégagent.

Les motivations pour lire la presse en bibliothèque sont extrêmement diverses ce qui reflète la variété des publics qui le fréquentent : études et recherches d'universitaires sur un sujet ; amateurs passionnés de la presse venant faire leur propre revue de presse ; étrangers venant s'informer sur l'actualité de leur pays ; curieux venant pour la première fois à la BPI ; détente pour les étudiants entre deux séances de travail ; visiteurs occasionnels cherchant une information précise ou revenant régulièrement comme cet ancien boxeur qui effectue des recherches sur le parcours de ses anciens coéquipiers et consulte sur microfilms les articles de *L'Équipe* des années 50 et 60.

Lors des entretiens, les personnes interviewées ont fait part de leur satisfaction : le caractère unique de l'offre proposée, sa richesse déclinée sous différents supports, l'avantage du libre accès sont autant d'éléments qui emportent l'adhésion unanime des lecteurs de l'espace presse. L'espace est perçu comme un **lieu de sociabilité et de convivialité, un espace démocratique, un espace de liberté** où l'on a accès à la presse dans sa pluralité, un outil favorisant la réussite. La qualité de l'accueil et des renseignements donnés par les bibliothécaires au bureau « Presse » est appréciée et soulignée.

Des souhaits d'amélioration ont aussi été formulés : certains lecteurs trouvent l'offre trop restreinte ou regrettent la dégradation rapide des documents, le manque de clarté de la signalétique, l'opacité du classement des journaux et des magazines, la monopolisation des journaux par certains, le vieillissement des appareils des lecteurs de microformes. Autant de commentaires très utiles pour améliorer l'espace et la qualité de service.

Les perspectives : accompagner un secteur en pleine évolution

Après sept ans de fonctionnement, une refonte de l'espace « Presse » s'impose pour faire face à l'évolution de l'offre documentaire, en particulier électronique, améliorer la mise en valeur de l'offre imprimée et favoriser un meilleur accueil du public, toujours très nombreux. C'est dans cette optique que la BPI a répondu en avril dernier à l'appel à projets que lance chaque année l'ENSSIB à l'ensemble des bibliothèques. Le projet d'amélioration de l'espace « Presse » ayant été retenu, une équipe de conservateurs stagiaires de l'ENSSIB travaille actuellement autour de deux axes : le réaménagement et la rénovation de l'espace et des équipements ; la présentation et la valorisation des collections. Les conclusions ainsi que les différents scénarios seront remis à la BPI au début de l'année 2008.

Brigitte Renouf
brigitte.renouf@bpi.fr

Bibliothèque publique d'information
Documents imprimés et électroniques
Section des périodiques :
Brigitte Renouf
✆ 01 44 78 44 54 41 12
BPI Centre Georges-Pompidou
75197 PARIS CEDEX 4

Agde, sa *Maison des Savoirs*
24 heures dans l'espace « Actualités »

8 heures
Les bibliothécaires ne sont pas encore arrivés mais, déjà, le personnel de service, la gérante de la cafétéria et le concierge sont à leur poste. Le libraire de la Maison de la Presse vient livrer les huit quotidiens. Quelques minutes plus tard, c'est au tour de l'agent du service postal de déposer sur la banque d'accueil le courrier du jour avec, bien entendu, son lot de revues et autres hebdomadaires.
Quand la bibliothécaire responsable du secteur périodique prend son service à 8 heures 30, la « presse » attend déjà sur son bureau installé au cœur de l'espace actualités. La journée démarre par le bulletinage des quotidiens et des revues. Deux agents de la médiathèque vont se partager les tâches nécessaires à l'équipement de ces supports avant de les mettre à la disposition du public.
À Agde, les usagers de l'espace « Actualités » sont tout particulièrement privilégiés. Le service est ouvert 7 jours sur 7 (excepté le dimanche matin). C'est le secteur avec l'amplitude d'ouverture la plus large : 52 heures par semaine contre 34 heures pour l'ensemble des autres secteurs de la médiathèque.

9 heures 30
Il faut s'activer. L'espace ouvre officiellement à 10 heures mais dès 9 heures 30, les premiers lecteurs arrivent. On pourrait les appeler les « lecteurs du matin », ils tiennent à être les premiers. Il s'agit d'un public essentiellement masculin et pour la majorité retraité. L'actualité est largement commentée, souvent un peu trop bruyamment et il est nécessaire de leur rappeler que l'on se trouve dans un lieu public.
Sur les vingt fauteuils disponibles dans cet espace large et lumineux, vont également s'installer des stagiaires en formation continue, qui patientent une revue dans les mains, dans l'attente d'un rendez-vous avec la coordinatrice du Grét'App, organisme de formation présent dans les locaux de la Maison des Savoirs.
Après le bulletinage, certains titres sont catalogués directement dans la base informatique de la médiathèque. Ainsi, une dizaine de revues, en conservation totale, est dépouillée, indexée et interrogeable sur

L'espace « Actualités » à la *Maison des savoirs…*
D'après une photo de Laurent Uroz - communication de la ville d'Agde

l'OPAC ou directement en ligne via le site Internet de la ville. Ce traitement intellectuel peut prendre une demi-journée pour « Les Annales du Midi », une demi-heure pour « La documentation photographique ».

11 heures
Vers 11 heures, l'espace atteint un premier pic de fréquentation. Le lieu remplit alors pleinement sa fonction de convivialité propre aux bibliothèques de lecture publique. La dimension sociale d'un tel espace, implanté en cœur de ville, prend ainsi tout son sens dans cette commune de 24 000 habitants.

12 heures
Vient un autre public. Il est en recherche d'informations mais aussi de calme. Il s'approprie complètement le lieu tandis que, dans le même temps, les services de prêts et multimédia vont fermer jusqu'à 14 heures. Ce sont des personnes actives qui profitent, durant leur pause méridienne, des ressources offertes.

Après-midi
L'après-midi laisse place à un public plus féminin qui vient consulter sur place mais aussi emprunter à domicile les magazines de son choix. Sur les 600 visiteurs que la Maison des Savoirs accueille chaque jour, une centaine de personnes environ fréquentera tour à tour l'espace « Actualités ». Près de 1 200 revues sont empruntées chaque mois (sachant qu'un abonné peut emprunter – à l'exclusion du dernier numéro et des quotidiens consultables sur place – jusqu'à 5 revues pendant 3 semaines).
Pendant quelques instants, un groupe d'adolescents vient perturber les lecteurs mais le calme revient vite.
« Toutes les chauffeuses sont occupées, je reçois un coup de fil d'un habitant d'un village voisin qui souhaite savoir si nous possédons toujours le numéro de janvier de « 60 millions de consommateurs ». Ma collègue en poste au bureau de renseignements m'adresse des lycéens qui recherchent des documents sur « le rôle du père ». Je vais pouvoir répondre à leur question en utilisant la base de données CD-Rap qui va m'orienter sur un numéro de la revue « sciences humaines ».
La médiathèque de la Maison des Savoirs participe en effet au dépouillement partagé de périodiques, qui alimente la base de données CD-Rap (répertoire d'articles de périodiques dépouillés collectivement par 50 BU et BM). La recherche se fait en ligne sur Internet.
À Agde, quatre titres sont dépouillés pour CD-Rap : « Les Cahiers du cinéma », « Le Monde de l'Éducation », « Les Clefs de l'Actualité » et « Historia ». Cet outil de coopération est souvent utilisé en réponse aux demandes des collégiens et lycéens qui effectuent des recherches sur des sujets d'actualités. La base de données BPI Doc est également largement sollicitée.
Internet étant devenu un outil supplémentaire et incontournable pour des recherches sur la presse, le site web de la Maison des Savoirs propose dans son espace « Actualités » un lien direct sur chacun des titres proposés à ses usagers.
Nous sommes début novembre et il est temps d'archiver, comme en chaque début de mois, les quotidiens du mois précédent. Ce travail est prépondérant dans l'organisation du service, les quotidiens étant conservés 5 ans. Pour les revues, certains

.../...

La Maison des savoirs, à Agde dans l'Hérault
Photo : Christophe Capelier

titres sont en conservation totale, d'autres pour une durée déterminée (2 ans minimum).
Gérer un espace actualités, c'est aussi gérer une ligne budgétaire, à savoir 15 % du montant total du budget d'acquisition de la médiathèque, 25 % du budget du pôle adulte. La prise en charge administrative de la grande majorité des abonnements a été confiée à la société EBSCO, ce qui allège considérablement le travail de gestion des quelque 200 titres proposés à la Maison des Savoirs.
Le secteur actualités, c'est aussi relever au quotidien la liste de tous les articles évoquant Agde et les communes de la communauté d'agglomération Hérault-Méditerranée.
La vie du service s'articule encore autour de l'animation d'une équipe dynamique de trois agents, tous polyvalents sur les autres activités de la médiathèque, ainsi que la participation aux réunions de direction et aux systèmes d'évaluation du service.

La journée s'écoule avec des personnes qui passent ou s'arrêtent. Comme ce lecteur d'origine indienne qui vient régulièrement consulter les derniers articles parus sur son pays dans « Courrier International ». Ou cet autre qui souhaite consulter un numéro du « Midi-Libre » du mois dernier qu'il faudra aller chercher en réserve. Ou encore cette dame qui arrive toujours en fin d'après-midi et à qui il est difficile de faire comprendre que c'est bientôt l'heure de la fermeture.
L'espace « Actualités » reste le lieu où l'on s'attarde pour lire le journal local ou la revue que l'on aime bien parcourir sans pour autant l'acquérir, mais aussi pour échanger quelques mots avec des amis retrouvés ou avec les bibliothécaires...
« J'apprécie beaucoup de travailler dans cet espace où je me sens proche du public. J'ai vraiment le sentiment que la présence humaine y optimise encore davantage les relations et le service offert aux usagers. »

Rose-Marie Rigal
rigal@ville-agde.fr

Joëlle Calvet, directrice de la Maison des savoirs maisondessavoirs@ville-agde.fr
Pôle « Adultes / Multimédia » - Espace « Actualités » ✆ 04 67 94 67 02
Rose-Marie Rigal ✆ 04 67 94 67 00 67 09
Place du Jeu-de-Ballon CS 50007 – 34306 AGDE CEDEX

Ouest-France avec les enseignants dans le combat pour l'écrit

Les bibliothèques et médiathèques sont lieux ressources pour la lecture et la compréhension du monde. Elles donnent accès, et vie, aux richesses de la culture. Mais quand le pouls du monde s'accélère, quand il faut diagnostiquer les poussées de fièvre et les malaises qui parcourent notre planète, les savoirs formalisés et permanents doivent s'enrichir des messages médiatiques, informels et éphémères de l'actualité. Cette complémentarité est une richesse. Ouest-France le sait qui est souvent présent sur les rayons des bibliothèques*. Pourtant Ouest-France coopère aujourd'hui surtout avec l'éducation nationale. Tout s'y prête.

La lecture, l'écriture et l'ouverture au monde sont au cœur de la mission de l'école. L'écriture sur le monde qui va, au jour le jour, est au cœur de la mission de la presse. Il fallait que le journal et l'école se rencontrent. Et travaillent ensemble pour développer l'écrit et le regard citoyen sur le monde et les médias. C'est ce que tente, avec un certain succès, Ouest-France, premier quotidien de France et sa Mission presse-école.

Il y a 30 ans, alors que le ministre de l'éducation nationale, René Haby, autorisait, en la cadrant, l'utilisation de la presse à l'école (circulaire de 1976), de grands titres de la presse régionale, dont La Montagne, Sud-Ouest et Ouest-France, ont créé des « services presse-école » et l'Arpej (l'Association-Régions-Presse-Enseignement-Jeunesse), sous l'égide du syndicat de la presse quotidienne régionale. Dans cet élan de coopération presse-école, Ouest-France est devenu ces dernières années une référence. Parce que sa Mission presse-école, qui a un « public potentiel » de 10 000 établissements, agit sur plusieurs leviers : la formation, le matériel pédagogique, les opérations phare et, bien sûr, Internet.

1 000 articles sur www.ouestfrance-ecole.com

Chaque jour partent de Chantepie des paquets « presse-école », des invendus, des lots de journaux régionaux d'un même jour, parfois avec les dépêches de l'Agence France Presse de la veille, des journaux vierges pour des exercices… Et lors de la Semaine nationale de la presse plus de 50 000 exemplaires sont remis à près de 2 000 établissements. Tout cela gratuitement.

La formation des enseignants est prioritaire, car elle permet de rendre plus complet et donc plus juste encore le message transmis par l'enseignant à ses élèves. La Mission organise plusieurs forums de deux jours au siège du journal, à Rennes, et anime une vingtaine de journées de stages dans l'année. Le plus souvent en association avec le Clemi, Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information. Plus de 400 enseignants ont ainsi, l'an dernier, changé leur regard sur notre métier et sur notre journal.

L'information sur ces sujets passe aussi par le site www.ouestfrance-ecole.com, créé il y a 5 ans avec le soutien du ministère de l'éducation nationale. Il comprend, en accès libre, plus d'un millier d'articles sur 50 thèmes au programme. Cette partie documentaire a été élaborée avec le centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de Bretagne. Avec le Clemi, sont proposés des exercices sur textes et images de presse. Le site accueille plus de 20 000 visiteurs par mois, avec une croissance annuelle de 30 %. Il est en cours d'enrichissement et de rénovation.

Les « classes-presse » (5 000 collégiens concernés dans dix départements) constituent l'opération phare de la Mission… et des rédactions. Cette année plus de cent journalistes vont parrainer plus de 120 classes ! Deux interventions chaque fois, pour témoigner du métier et pour aider à l'écriture d'articles sur le développement durable, en vue des suppléments à paraître en juin. L'opération génère la vente de plus de 230 000 exemplaires remis aux collégiens avec l'appui financier des conseils généraux.

Pour rendre plus efficace cette mobilisation de la rédaction, vient d'être créé le « Réseau de compétences presse-école » au sein de la rédaction. Avec une quinzaine de journalistes, devenus relais dans les **douze départements** auprès des **540 journalistes.** Tout cela pour jardiner le terreau où poussent nos lecteurs, et internautes, de demain. Et pour promouvoir l'écrit. Car c'est la force et le sens de cette action : profiter du gisement pédagogique, de l'écrit familier (et souvent familial) que constitue le journal régional pour développer, chez les jeunes, la lecture et l'ouverture au monde.

« Vivre en intelligence »…

Les bibliothèques et médiathèques pourraient-elles bénéficier des actions de la Mission d'Ouest-France, au même titre que les établissements scolaires ? L'expérience montre que oui. À Cholet comme à Lorient ou aux nouveaux Champs Libres de Rennes, des opérations ont été ou sont menées en coopération avec le service presse-école. Souvent à l'occasion de la Semaine nationale de la presse et des médias à l'école. Pour des expositions sur l'image de presse, des interventions ciblées ou des ateliers pratiques (puzzles, réalisation de Une, …). Nous avons tous intérêt à donner un nouvel élan à ces rapprochements. Il en va de la culture du texte et de ses relations avec l'image. Pour « vivre en intelligence »…

Patrick La Prairie
patrick.laprairie@ouest-france.fr

Journaliste à *Ouest-France*, Patrick La Prairie est chargé de mission « presse-école »
www.ouestfrance-ecole.com ✆ 02 99 32 62 49 ou 02 99 32 61 04 02 99 32 60 25
Ouest-France 10 rue du Breil ZI Rennes Sud-Est 35051 RENNES CEDEX 9

Plus de 500 journalistes, plus de 2 500 correspondants et plus de 13 000 partenaires de la distribution
Quotidien avec 40 éditions locales différentes représentant en moyenne **chaque nuit 125 000 lignes, près de 600 pages et 2 500 photos**
2 unités de production : à Chantepie en Ille-et-Vilaine (6 rotatives) et à La Chevrolière en Loire-Atlantique (1 rotative)
63 rédactions dans les 12 départements en Bretagne, Basse-Normandie et Pays de la Loire, ainsi qu'à Paris.
Cf. (14 nov.) http://www.ouest-france.fr

* Par ailleurs, et dans le même esprit, le journal, conscient de son rôle dans la **constitution d'archives** qui contribuent au **travail de mémoire** a signé cette année un accord pilote avec **la BNF,** permettant la numérisation des archives depuis les premiers numéros de l'Ouest-Eclair en 1899.

Vers une plus grande cohérence dans le traitement et le signalement des périodiques

La nécessité des plans de conservation partagée (PCP) fait l'unanimité dans notre profession. Tout particulièrement ceux des périodiques, puisque ce type de document est l'objet principal des demandes de prêt entre bibliothèques, occupe des volumes particulièrement importants sur nos rayonnages et présente des difficultés de conservation particulières. Mais si la nécessité des plans de conservation partagée fait consensus, leur mise en place, leur maintien et leur développement n'est pas toujours, loin s'en faut, dans les priorités politiques de nos bibliothèques.

Qu'est-ce qu'un plan de conservation partagée ?

Un plan de conservation partagée a pour objectif de garantir au public l'accessibilité aux richesses documentaires et ce, de façon pérenne. Pour y parvenir, des établissements documentaires choisissent de coordonner l'élimination, la conservation, l'acquisition et la valorisation d'un corpus défini dans un périmètre d'action (une région, une thématique, etc.). Par ce partage de la conservation et de la mise à disposition des fonds, les participants se répartissent les charges et se donnent les moyens d'une cohérence documentaire.

État des lieux

Mis en œuvre dans les années 1990-1995 et pilotés par les structures régionales du livre, il existe aujourd'hui **neuf plans** de conservation partagée de périodiques (PCPP) regroupant chacun entre 24 et 44 établissements et concernant de 300 à 1 000 titres (sauf en Île-de-France où il dépasse 5 500 périodiques). Dans quatre régions (Aquitaine, Bretagne, Franche-Comté et Île-de-France), les plans fonctionnent globalement bien. En revanche, pour les cinq autres (Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon et Poitou-Charentes), les niveaux d'activité et de développement sont plus problématiques, eu égard au peu de ressources humaines consacré à ces projets. En outre, trois PCPP sont en cours de constitution (Midi-Pyrénées, PACA et Rhône-Alpes) et deux sont en projet (Nord-Pas-de-Calais et Limousin).

Le niveau de signalement mais surtout d'organisation des PCPP est variable : cela va de la gestion de liste de titres à la mise en ligne de base de données permettant des recherches par différents critères jusqu'au pilotage d'un réel plan de conservation partagée. De façon générale, l'implication des centres régionaux (CR) du Système universitaire de documentation pour les publications en série (Sudoc-PS) dans ces plans est relativement faible : pour l'heure, seuls deux CR (Aquitaine et Poitou-Charentes) assurent le signalement du plan de leur région dans le catalogue Sudoc. Pourtant, comme en témoigne **l'ARPEL** en Aquitaine, l'expérience montre qu'une forte coopération entre le CR et la structure régionale du livre, est à la fois productive, économique pour chacun des partenaires et très valorisante au niveau régional.

Une situation contrastée

Faute de volonté politique marquée et corrélativement de moyens affectés suffisants, les plans existants sont majoritairement en difficulté, du fait de l'inévitable essoufflement de projets reposant sur les bonnes volontés individuelles. Cela a pour conséquence l'absence trop fréquente de réel pilotage des PCPP.

Dans un certain nombre de régions, il a été difficile de convaincre des bibliothèques de l'enseignement supérieur de participer au plan de conservation partagée de périodiques. Pourtant, **les intérêts des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la lecture publique sont complémentaires** et cette coopération est même l'une des garanties de la réussite d'un plan. Il en résulte une difficile reconnaissance de cette mission, pour les structures régionales du livre bien sûr, mais aussi pour les CR du Sudoc-PS.

D'ailleurs, le fait que seuls deux PCPP soient référencés dans le catalogue Sudoc est symptomatique. Il s'agit pourtant du **seul catalogue offrant une visibilité nationale aux périodiques** de l'ensemble des établissements documentaires du territoire français et tout particulièrement à ceux de la lecture publique.

Une dynamique à conforter

La vague actuelle de création de plans de conservation partagée de périodiques montre bien qu'il y a un réel besoin dans les régions. Le pilotage des plans par les structures régionales du livre est à ce titre révélateur.

Pourtant, si le périmètre régional est pertinent pour l'organisation de la gestion concertée des collections documentaires, le devenir des PCPP doit triompher d'un obstacle, celui du cloisonnement des tutelles. **Les présidents d'universités, de pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) et de conseils régionaux** montrent de plus en plus d'intérêt pour la mise en œuvre de politiques locales pour l'enseignement et la recherche. Des programmes documentaires associant les collectivités territoriales et les universités sont donc appelés à se développer.

Autre élément plaidant en faveur des PCPP : le développement de l'information sur support électronique qui nécessite un renforcement de la conservation et de la communication du support papier. En effet, seul support pouvant être communiqué librement et sans limite dans le temps, sa conservation nécessite d'être plus fortement coordonnée, voire mutualisée, puisqu'il deviendra principalement document d'archive ou de dernier recours ; de plus, un PCPP, par le référencement et la conservation qu'il offre, est la plate-forme toute trouvée sur laquelle vont pouvoir se mettre en place des plans de numérisation. Autrement dit, paradoxalement, l'arrivée de l'électronique nous amène à mieux gérer le papier et à nous appuyer sur lui pour passer de l'ancien au nouveau support.

Le signalement des PCPP dans le Sudoc

À l'ordre du jour de la réunion des CR du Sudoc-PS à Montpellier le 30 mai dernier à l'ABES, toujours à l'écoute des besoins du terrain pour faire évoluer l'outil Sudoc, la problématique du signalement des PCPP a été prise en compte concrètement.

Hier. Le signalement consistait jusqu'à présent à ajouter un code, au niveau de l'exemplaire, dans la zone de la cote (*PCAq* pour les titres du plan d'Aquitaine). La participation à un plan de conservation partagée des périodiques nécessite un signalement des états de collection le plus précis possible, ce qui peut amener à indiquer un nombre plus ou moins important de lacunes. Cette information, si elle est nécessaire pour le plan, n'est en revanche pas justifiée dans le Sudoc du fait du risque d'alourdir les notices d'un contenu n'intéressant pas l'ensemble des participants. Le signalement de ces lacunes se heurte par ailleurs à des contraintes techniques liées au prêt entre bibliothèques, les lacunes n'étant pas visibles avec le logiciel Supeb, et à l'espace limité dans la zone dédiée aux lacunes. C'est une des raisons qui ont amené les gestionnaires de PCPP à constituer des bases de données « maison », dans lesquelles la saisie faite dans le Sudoc est reprise et complétée si besoin pour les lacunes.

Aujourd'hui. La première demande des CR du Sudoc-PS était de parvenir à un signalement plus clair. L'ABES y a répondu favorablement en créant un nouveau champ intitulé « *Plan de conservation partagée* » et dans lequel le code noté va se traduire par le nom de la région concernée. Les CR ont également souhaité que les PCPP deviennent une clé de recherche. L'ABES a apporté un début de réponse. Il est maintenant possible de faire une recherche dans le nouvel index PCP. En mode professionnel, il reste limité à son propre ***ILN*** mais, en recherche publique, en tapant le code du plan concerné, on obtient l'ensemble des titres de ce plan. Cette recherche reste à améliorer, par exemple en proposant les PCP en critère de limitation. Toujours dans le but d'une meilleure visibilité des plans de conservation partagée de périodiques, les CR du Sudoc-PS ont souhaité pouvoir récupérer, en interne, l'information saisie dans le Sudoc afin d'alimenter leur base locale (plus de double saisie) mais, aussi, présenter un catalogue du PCPP de leur région ou de leur thématique pour la région parisienne. En réponse, l'ABES a proposé d'effectuer à la demande des extractions (produits dérivés).

Demain ? Les **cinq PCPP en cours de constitution** veulent s'appuyer sur le Sudoc pour effectuer le signalement des collections. Cela a incité les responsables de CR à avancer leur réflexion sur les besoins émergeants. Le scénario le plus intéressant serait celui d'une base commune, alimentée par le Sudoc (ou élément du Sudoc ?), avec une identification et une personnalisation possible pour chaque plan et, enfin, une visibilité à la fois nationale et régionale, via un portail des plans de conservation partagée de périodiques en France. Ce scénario méritait d'être développé. C'est pourquoi la création d'un groupe de travail a spontanément été décidé, auquel ont également été conviés les structures régionales du livre concernées, ainsi qu'un membre de l'ABES. Le groupe constitué* devrait rendre compte de son travail **d'ici la fin de l'année universitaire.**

L'avenir des plans de conservation partagée de périodiques nécessite que des choix politiques soient faits. Les CR du Sudoc-PS ont un rôle à jouer dans la mise en place de programmes régionaux autour des périodiques, dont les PCPP sont un élément. Cela nécessite que les directeurs de SCD, de SICD, ainsi que ceux de services documentaires de PRES apportent leur soutien à ces développements coopératifs.

Françoise Labrosse
francoise.labrosse@u-bordeaux4.fr

ARPEL - Agence régionale pour l'écrit et le livre en Aquitaine
ILN - Internal Library Number (un établissement et son système local dans le Sudoc)

* CR du Sudoc-PS d'Aquitaine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, PACA et Rhône-Alpes, la COBB (Bretagne), l'ARALD (Rhône-Alpes) et l'ABES.

Christine Girard, directrice du SICOD cgirard@u-bordeaux4.fr 4 avenue Denis-Diderot 33607 PESSAC CEDEX
Centre régional du Sudoc-PS - Françoise Labrosse 05 56 84 86 90 86 96
Conservation partagée des périodiques en Aquitaine http://sicod-si.bu.u-bordeaux.fr/PCAq/PCAq.html
Service interétablissements de coopération documentaire http://www.sicod.u-bordeaux.fr/

Calames (2), le catalogage

*Dans la livraison précédente d'*Arabesques*, nous avons présenté Calames en tant qu'interface publique de recherche et de consultation. Or, si la grande majorité des données accessibles par cette interface sont des données issues de la numérisation des catalogues papier, elles vont continuer à vivre. Elles seront enrichies, corrigées, complétées à travers une interface de catalogage en ligne, dans le cadre d'un réseau.*

Dès la fin de la rétroconversion du catalogue général des manuscrits (CGM), début 2008, une dizaine d'établissements seront en mesure d'enrichir et de compléter leurs notices, grâce à l'outil de catalogage en EAD de Calames. Il s'agit d'un premier cercle de déploiement, qui comprend les bibliothèques qui ont accompagné le projet CGM, que rejoignent la bibliothèque littéraire Jacques-Doucet et la bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC).

En deux mots : « un XMetal enrichi dans mon navigateur »

Pour utiliser l'outil de catalogage de Calames, il suffira de se rendre à une URL donnée. En effet, il s'agit d'un outil en ligne : le catalogueur peut ainsi l'utiliser à partir de n'importe quel poste connecté au web. Son institution n'aura pas à payer deux licences pour travailler sur deux postes différents.

L'outil lui-même est construit autour d'XMetal, l'éditeur XML privilégié par de nombreux praticiens de l'EAD à travers le monde. L'ABES a développé autour de ce cœur des fonctionnalités supplémentaires, afin de répondre aux besoins spécifiques de notre contexte et de faciliter le travail de catalogage.

Cataloguer dans Calames, est-ce cataloguer en XML ?

XMetal est un éditeur XML, mais cela ne signifie pas que les catalogueurs de manuscrits travailleront en XML. Les membres du groupe de travail qui ont collaboré avec l'ABES ont préféré une interface graphique qui masque la syntaxe XML, mais pas la structure EAD (voir copie d'écran ci-contre).

Il s'agit d'un bon compromis entre l'EAD nu et des formulaires de saisie qui masquent la structure des données et limitent les possibilités.

La formation à EAD sera un prérequis pour rejoindre le réseau Calames.

Pourquoi cataloguer les manuscrits dans un outil commun ?

Il peut sembler étrange d'effectuer un catalogage partagé de documents par définition uniques : le partage et la réutilisation des notices n'ont pas de sens dans le cas des manuscrits. C'est plutôt d'un catalogage parallèle ou cohérent qu'il s'agit, en vue d'un catalogue collectif.

Cette ambition suppose des règles de catalogage communes, un environnement de travail commun et l'entraide dans un réseau vivant. Le rôle de l'ABES est de fournir cet environnement de travail et d'animer ce réseau.

L'outil mis à la disposition par l'ABES est un outil sur mesure. Tout en s'appuyant sur une solution commerciale éprouvée et sur des standards, il a été conçu pour s'adapter à la nature des données issues de la rétroconversion du CGM et pour répondre aux besoins des bibliothèques de l'enseignement supérieur : en particulier, l'intégration dans Calames du contrôle d'autorité Sudoc (voir l'encart).

L'ABES offrira aussi des outils de contrôle qualité appuyés sur des standards et réutilisables par n'importe quel outil XML – en l'occurrence des règles Schematron.

Bien qu'il s'agisse d'un outil collectif, le catalogueur aura son propre espace de travail et gardera la maîtrise de ce qu'il fait. Ainsi, c'est lui qui décidera du nombre de fichiers qu'il veut gérer, de la manière de les lier entre eux... Il pourra travailler sur un simple composant ou sur une hiérarchie plus profonde. C'est encore lui qui, d'un clic, décidera de « publier » son inventaire, c'est-à-dire de le rendre visible et interrogeable sur le web. À moins qu'il ne préfère travailler dans la base de formation et tester la publication « à blanc ».

Le fait de disposer d'un outil intégré et en ligne lui permet de se concentrer sur sa démarche intellectuelle, sans se demander sur quel ordinateur travailler ou quels fichiers manipuler.

Quelles règles de catalogage ?

Les règles de catalogage communes émergeront à la fois des pratiques de ce réseau et de la concertation avec d'autres partenaires – BNF, bibliothèques municipales, expériences internationales... Dans ce mode de fonctionnement collectif, le rôle de l'ABES est de relayer les discussions, de proposer des solutions, de formaliser le consensus et de proposer les outils qui facilitent la collaboration. L'ABES ne veut ni ne doit être perçue comme l'autorité supérieure qui édicte la loi.

Les données sont-elles enfermées dans Calames ?

Toujours au sein de son espace de travail, le catalogueur pourra, en activant un bouton, exporter ses données soit en EAD, soit en UNIMARC ou encore sous d'autres formes (HTML, PDF). Les établissements du réseau pourront dès lors exploiter les données de Calames avec leur propres outils.

Elles pourront également être exploitées à travers des *web services* (SRU) ou à travers la personnalisation de l'interface par les établissements.

Comment et quand rejoindre le réseau de catalogage Calames ?

Tout établissement relevant du périmètre de l'enseignement supérieur possédant des manuscrits ou des archives a vocation à travailler dans Calames. C'est le cas également des sociétés savantes françaises qui se seront associées, sous une forme ou une autre, à une bibliothèque du supérieur.

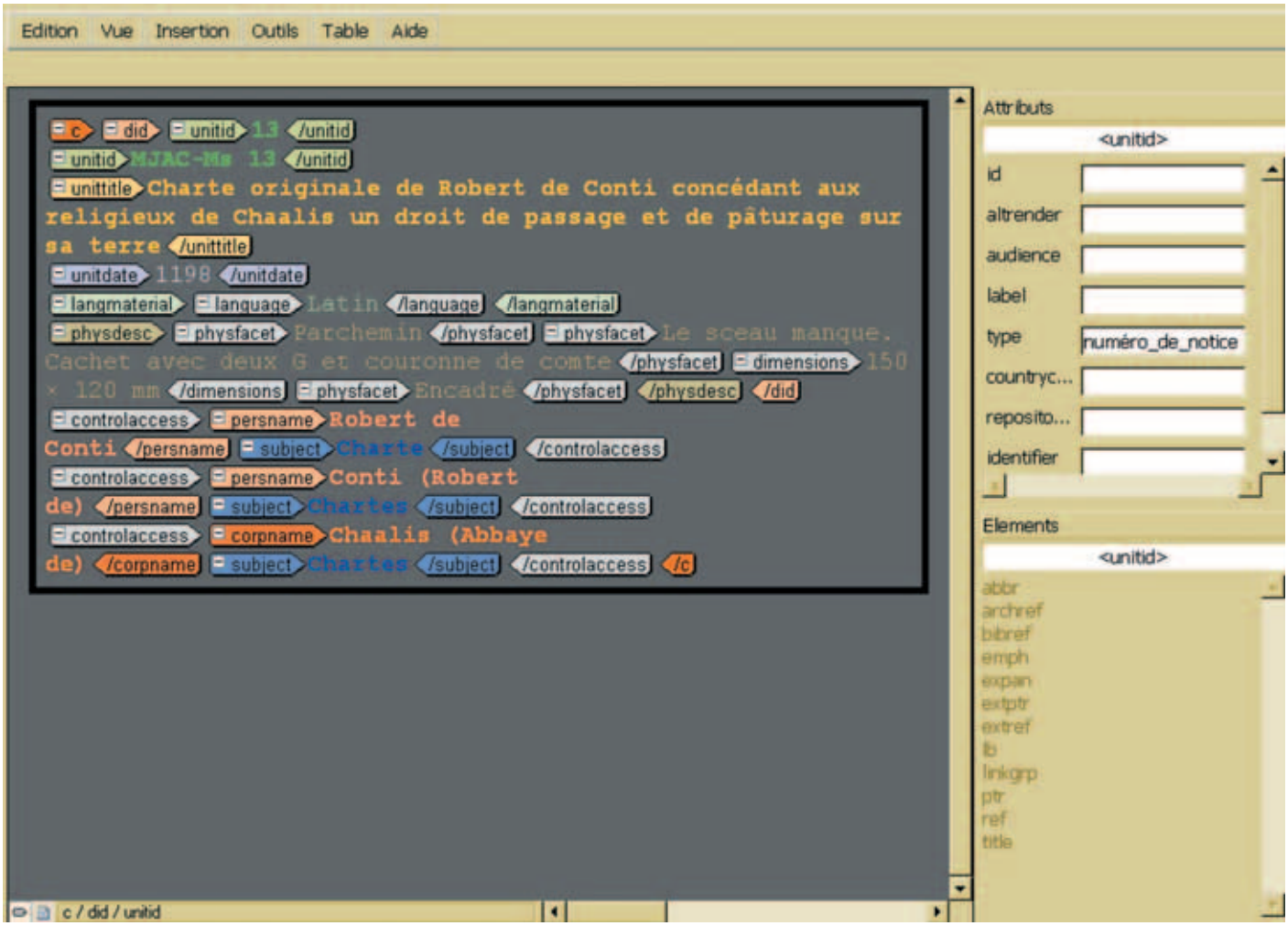

Le premier semestre 2008 sera consacré à une période de rodage de la part des bibliothèques du premier cercle.

Cette expérience permettra d'accueillir dans le réseau d'autres bibliothèques, qui devront **avoir candidaté en mars 2008.**

La connaissance du format EAD est un préalable : l'ABES n'assure pas les formations au format, mais bien les formations à l'outil.

Yann Nicolas et alii

manuscrits@abes.fr

Les autorités Sudoc dans Calames

Le contrôle d'autorité apportera une vraie plus-value aux données descriptives de Calames. Même s'il ne revêt pas le caractère systématique qu'il doit avoir dans un catalogue bibliographique comme le Sudoc, il sera indispensable pour normaliser les noms de personnes ou de collectivités et donc faciliter la recherche dans Calames.

Au lieu de créer *ex nihilo* une base d'autorités dédiée à Calames, il est apparu évident de réutiliser la richesse des autorités du Sudoc, comme le fait déjà l'application Star (thèses électroniques). Cette mutualisation des référentiels permet d'alléger la charge de travail de tous, de fiabiliser les données et de créer des passerelles intellectuelles entre des corpus de données différents. Ces passerelles intellectuelles entre données permettront de créer des liens entre les différentes applications – Sudoc, Calames, Star…

L'ABES a donc développé pour XMetal une fonctionnalité de lien aux autorités Sudoc.

1. Je saisis dans XMetal le nom d'une personne.

2. Je surligne le nom et lance une recherche sur les autorités Sudoc, sans quitter l'interface de catalogage XMetal de Calames.

3. Je choisis la bonne autorité, et, de ce fait, injecte dans les données EAD la forme normalisée et la référence à la notice d'autorité (identifiant *ppn*). *Y. N.*

Numes ? Adonis, l'ABES et la SDBIS
Numérisation des **m**anuscrits de l'**e**nseignement **s**upérieur

Numes est un dispositif national pour réaliser un inventaire en ligne des projets de numérisation à l'étude, en cours ou réalisés par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.
L'inventaire sera intégré dans le système d'information de l'ABES et le système d'information du TGE Adonis et doit permettre l'interopérabilité avec le portail Michael et le portail du ministère de la culture et de la communication.
Une convention a été signée entre le TGE Adonis et l'ABES.
Les documents nécessaires au lancement du marché – cahier des clauses techniques particulières (CCTP), cahier des clauses administratives particulières (CCAP), règlement de la consultation (RC) – pour la réalisation du logiciel Numes ont été élaborés en concertation avec le très grand équipement Adonis, cofinanceur du projet, et la SDBIS.
L'appel d'offres a été lancé en novembre pour une notification dès le début de l'année 2008.
Un comité de projet constitue l'instance de pilotage technique et opérationnel du projet.
Un comité de décision est chargé de sa supervision.

Maria Castillo
castillo@abes.fr

Comité de décision
Agence bibliographique de l'enseignement supérieur : Raymond Bérard
Sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique : Michel Marian
Très grand équipement Adonis : Yannick Maignien

Comité de projet
Agence bibliographique de l'enseignement supérieur : Maria Castillo
Sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique : Rachel Creppy et Valérie Néouze
Très grand équipement Adonis : Benoît Habert

Le TGE *ADONIS**

- Un très grand équipement
- Des données et documents numériques
- Des sciences humaines et sociales

*Adonis pour **A**ccès aux **do**nnées et aux documents **n**umériques des **S**HS*
*Initiative du CNRS, le TGE Adonis est un **t**rès **g**rand **é**quipement. Il s'agit d'un label gouvernemental accordé à des projets désignés comme prioritaires. Le TGE Adonis est destiné aux sciences de l'homme et de la société (SHS) dans le but de constituer un espace de navigation unique pour les principaux documents en usage.*
Le TGE Adonis est conçu sous la double forme d'un ensemble de services destinés aux SHS et de projets de recherche et développement (R & D) destinés à instrumenter les disciplines sur la base des nouvelles caractéristiques du document numérique. Il s'agit de projets opératoires et ciblés, dans le but de mettre en ligne des contenus scientifiques tout en développant des outils qui prennent en compte les usages en cours dans les disciplines scientifiques. Le TGE est destiné à garantir la coordination et la coalescence des diverses initiatives pour assurer leur convergence vers un espace unifié de navigation dans les divers corpus. […]
Le TGE Adonis s'adresse à l'ensemble des chercheurs et enseignants en SHS, pour constituer un ensemble de corpus électroniques ciblés par catégorie de documents valorisés par la production d'accès spécialisés. L'enseignant, le chercheur et l'enseignant-chercheur sont au cœur du dispositif, dans une relation renouvelée des rapports avec la conception et l'adaptation des nouveaux outils aux pratiques en usages dans les disciplines scientifiques.
Cf. (8 nov. 2007) http://info.cens.cnrs.fr/rubrique17.html

TGE ADONIS (UPS CNRS 2916 – 0155428314) 4 rue Lhomond 75005 PARIS
L'ABES a accueilli, le 8 novembre à Montpellier, Yannick Maignien et Benoît Habert, respectivement directeur et directeur adjoint du TGE Adonis.

* *Adonis, héros myth. célèbre par sa beauté…* Le Petit Robert

Dalloz, Cairn, Cas et les autres

L'ABES a géré, durant les derniers mois de 2007, les procédures de reconduction des marchés CAS, Dalloz, Ebsco et Jurisclasseur pour l'année 2008. Quatre établissements membres du groupement de commandes Jstor ont souhaité s'abonner à des collections supplémentaires et 43 ont opté pour l'offre élargie de Cairn, ce qui implique la signature d'avenants aux conventions entre l'ABES et ces établissements.

Un nouvel accord a été signé avec la société Proquest, d'une durée de trois ans. 27 établissements se sont abonnés à une ou plusieurs banques de données de littérature en ligne de la société Proquest.

Le nouveau marché Elsevier sera finalisé d'ici le début de l'année 2008. L'objet du marché est toujours l'accès aux collections électroniques Freedom et Cell Press.

Il sera d'une durée de deux ans (2008-2009) avec une possible reconduction d'une année supplémentaire (2010). Le périmètre du groupement de commandes sera quelque peu élargi par rapport au groupement actuel.

Un groupement de commandes est en cours de constitution pour l'accès à Lamyline.

Tous les nouveaux marchés (y compris ceux qui prennent la suite de marchés existants) feront désormais l'objet de charges de gestion. Les modalités d'application, définies en concertation avec le consortium Couperin, sont les suivantes : 133 € HT par établissement et par groupement payables chaque année en même temps que la participation de l'établissement au marché.

Katie Brzustowski-Vaïsse
Brzustowski@abes.fr

Les 9 de 2008	Nombre d'adhérents (établissements ou groupements d'établissements)	Durée du marché
Proquest Web	27	2008-2010
Elsevier	130 environ	2008-2009
Lamyline Reflex	51	2008- 2010
Jstor	40	2006-2008
Juris-Classeur	54	2006-2008
CAS	36	2007-2009
BSP (Ebsco)	43	2007-2009
Cairn	56	2007-2009
Dalloz	39	2007-2009

Les chiffres clés du catalogue

État de la base

La base au 1er décembre 2007

8 068 033 notices bibliographiques localisées

1 755 834 notices d'autorité

24 443 484 localisations

État de l'activité

Activité du 1er octobre au 1er décembre 2007

357 764 connexions professionnelles

3 933 395 recherches publiques

42 546 demandes de prêts entre bibliothèques

34 538 demandes de prêts satisfaites

Cf. Stéphane Rey, administrateur de « Webstats », la base de statistiques du catalogue webstats@abes.fr

Lu dans *l'ORS*

Documentation : la sous-direction des bibliothèques va construire « des référentiels pour aider les présidents d'université à gérer les BU » (5 oct.)

Alliance : Sciences Po veut devenir membre fondateur du PRES Paris-Est.

PRES université de Lyon : il dote les 16 établissements lyonnais d'un logiciel anti-plagiat (22 oct.)

PRES : le ministère « veut une quinzaine de pôles d'ici un an » (7 nov.)

L'ORS www.Lors.fr ✆ 01 53 10 39 39 Jean-Michel Catin – rédacteur en chef 365 rue de Vaugirard 75015 PARIS

Lu dans *Livres Hebdo*

Lieux de savoir : Christian Jacob, historien, est le maître d'œuvre des «Lieux de savoir». © Julien Jaulin/Albin Michel Directeur de recherche au CNRS, Christian Jacob se lance dans une aventure d'envergure avec les *Lieux de savoir* chez Albin Michel : soit **quatre volumes** et **soixante-dix chercheurs** pour comprendre les mutations de nos pratiques intellectuelles. Cf. *Livres Hebdo* n° 205 du 12 oct. 2007

Grande toilette à la médiathèque de La Villette : vingt et un ans après sa création, la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie veut se « **refonder** ». L'offre documentaire, les services, les espaces sont au cœur d'un **vaste chantier** qui devrait aboutir à l'horizon **2009**.
Cf. *Livres Hebdo* n° 208 du 2 nov. 2007

LIVRES HEBDO

Livres Hebdo lettrehebdo@electre.com
Rédactrice en chef : Christine Ferrand
Bibliothèques :Laurence Santantonios
✆ 01 44 41 29 34
35 rue Grégoire-de-Tours 75006 PARIS

Gryphe

Le n° 16, daté mai 2007, de *Gryphe*, la revue de la bibliothèque de Lyon (www.bm-lyon.fr), est consacré à la presse. Gérard Corneloup, son rédacteur en chef, y signe un éditorial intitulé : « Presse à lire, presse à voir, presse en devenir ».
Dans le sommaire, les titres vont du *Nouvelliste* au *Figaro*, de fonds d'archives photographiques aux affiches ou aux caricatures :

- Presse, politique et architecture
- Lyon, *la presse et Le Figaro*
- De la salle de rédaction à la bibliothèque
- Souvenirs d'images
- De la pellicule à la numérisation
- Détenu 6761 : Anselme Petetin, journaliste
- Quand la culture s'affiche
- Donation

Intégrations

Deux organismes intègrent le Sudoc en 2008 : l'École française de Rome et la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie.
Cf. le CA de l'ABES du 19 nov. 2007

EFR

L'École française de Rome est une des cinq écoles françaises à l'étranger (EFE).

Les cinq EFE

Casa de Velázquez www.cazadevelazquez.org
Philippe Bérato, directeur de la bibliothèque
berato@cvz.es
Cuidad universitaria - Calle Paul-Guinard 3 – 28040 MADRID ESPAGNE

École française d'Athènes www.efa.gr
Catherine Pottet-De Boël, directrice de la bibliothèque
cateherine.pottet-deboel@efa.gr
Didotou 6 – 10680 ATHÈNES GRÈCE

École française d'Extrême-Orient www.efeo.fr
Cristina Cramerotti, directrice de la bibliothèque
cristina.cramerotti@efeo.fr
22 avenue Président-Wilson 75116 PARIS

École française de Rome www.ecole-française.it
Yannick Nexon, directeur de la bibliothèque
yannick.nexon@efrome.it
Palazzo Farnese - Piazza Farnese 67 - 00186 ROME ITALIE

Institut français d'archéologie orientale www.ifao.egnet.net
Vanessa Desclaux, directrice de la bibliothèque
vdesclaux@ifao.egnet.net
BP 847 - 11511 LE CAIRE ÉGYPTE

La bibliothèque de l'École française de Rome

CSI

La médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie (CSI) participe déjà au réseau Sudoc-PS (Système universitaire de documentation pour les publications en série) via le centre régional 36 (CR 36). Elle souhaite déployer dans le Sudoc l'ensemble de ses collections réparties en cinq pôles :

- enfance
- histoire des sciences
- sciences et sociétés
- sciences exactes et industries
- vivant et environnement

Le fonds ancien concerne 80 000 volumes français et étrangers, du XVI[e] au XX[e] siècles ; en cours de chargement dans la base Patrimoine, il sera également signalé dans le Sudoc.

Cette médiathèque compte, hors fonds ancien, 90 000 titres, soit 200 000 exemplaires, en sciences, techniques et médecine (52 000 titres), histoire, philosophie et sociologie des sciences (27 000) et livres pour enfants (7 000), répartis en monographies (20 000 pour le fonds ancien), périodiques, dont 1 500 anciens, cédéroms et DVD.

Format de catalogage : UNIMARC - Logiciel (fournissseur) : Aleph version 17 (Ex Libris)
53 000 notices bibliographiques dans la base locale - 149 personnels

Agenda

Janvier

Les 22 et 23

La qualité de l'édition scientifique en Europe à la conférence APE 2008 à Berlin, sous les auspices de la commission européenne

La thématique est large et couvre des sujets aussi différents que les objectifs de l'édition, le cadre légal et politique, les modèles économiques, l'accès libre à l'information, l'archivage, le Web 2.0, l'évaluation, l'innovation technologique, le work-flow, l'organisation et les ressources humaines. La conférence s'adresse à **tous les professionnels de l'information scientifiques : éditeurs, bibliothécaires, documentalistes, enseignants-chercheurs,** etc.

Cf. (page consultée le 14 nov.) http://bbf.enssib.fr/agenda.php#586

Fin janvier

★ Star…

Signalement des thèses, archivage et recherche

Après le déploiement d'une deuxième vague d'établissements et un premier module de formation (circuit de la thèse, droits liés à la diffusion, problématique des imports…), un autre module de formation, davantage centré sur l'utilisation de l'application elle-même, est prévu fin janvier 2008.

Février

Bienvenue au musée de l'imprimerie de lyon

« Étroitement associé à la bibliothèque municipale de Lyon, le Musée de l'imprimerie s'efforce, depuis presque quarante ans, d'enrichir ses collections dans le domaine des techniques graphiques. » Cf. (17 déc. 2007) www.imprimerie.lyon.fr

Lundi 4

L'histoire de l'imprimerie : que faire du XX[e] siècle ?

Aux archives municipales de Lyon

Alan Marshall, directeur du musée de l'imprimerie, propose de « comprendre les enjeux de la production typographique à l'heure des médias numériques » en sortant de la « dichotomie ***vieux livres/nouvelles technologies*** »…

Cf. www.imprimerie.lyon.fr

.../...

Agenda

Février

Jeudi 28 février, vendredi 29 et samedi 1er mars

International Federation of Library Associations and Institutions

« Standing committee management and marketing » à Montpellier fin février

Au congrès de Durban (IFLA 2007), Raymond Bérard, directeur de l'ABES, a été élu au « standing committee management and marketing », dont la prochaine réunion se tient en France, à l'ABES – le congrès 2008 de l'IFLA a lieu à Québec du 10 au 14 août.

Les membres du « standing committee management and marketing » de l'IFLA

Gunilla Lilie Bauer – Suède
Raymond Bérard – France
Trine Kolderup Flaten – Norvège
Dinesh K. Gupta – Inde
Borge Hofset – Norvège
Pâivi Kytömäki – Finlande
Madeleine Lefèbvre – Canada
Daisy McAdam – Suisse
Angels Massisimo i Sanchez de Boado – Espagne
James L. Mullins – Etats-Unis
Lena Olsson – Suède
Hannelore B. Rader – Etats-Unis
Christien M. Koontz – Etats-Unis
Réjean Savard – Canada
Grace Saw – Australie
Fang Shu – Chine
Steffen Wawra – Allemagne
Sheila A. E. Webber – Royaume-Uni
Ruth Wuest – Suisse
Ludmila Zaytseva – Russie

Cf. www.ifla.org

PRIX Le Monde DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Mars

Jusqu'au 6

Prix *Le Monde de la recherche universitaire* pour les thèses en sciences, techniques et médecine
Sont concernés les docteurs ayant soutenu leur thèse, entre le 31 octobre 2005 et le 26 février 2008, dans le domaine des sciences de la vie, de la matière et de la technologie, c'est-à-dire relevant des départements scientifiques universitaires suivants :
« Mathématiques, informatique »
« Physique et sciences pour l'ingénieur »
« Sciences de la terre et de l'univers »
« Chimie »
« Biologie, médecine, santé ».

Cf. www.lemonde.fr/mde/prix
chupin@lemonde.fr
✆ 01 57 28 38 17 38 12
Le Monde de l'éducation
80 bd Auguste-Blanqui 75013 PARIS

Réorganisation

Le conseil d'administration de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, réuni le 19 novembre 2007, a approuvé à l'unanimité le projet de nouvelle organisation de l'établissement.
Un certain nombre de précisions et simplifications a été apporté aux préconisations figurant dans le rapport final de l'audit * et des ajustements proposés par le groupe de travail ont été pris en compte.

La « nouvelle ABES » s'organise en quatre départements.

Département des **é**tudes et **p**rojets - DEP
Département des **r**essources **h**umaines et de l'**a**dministration - DRHA
Département des **s**ervices au **r**éseau - DSR
Département des **s**ystèmes d'**i**nformation - DSI

* Satisfaction
Tosca consultants ou un triomphe annoncé : « L'ABES […] diffuse des publications très satisfaisantes, comme *Arabesques* qui affiche un taux de satisfaction de 98 % … » *ABES : étude de diagnostic et de réorganisation – rapport final, Tosca consultants, 2007*

Arabesques ISSN 1269-0589
Direction de la rédaction : Sylvette Salvit salvit@abes.fr
Comité de rédaction
M. Couren - J. Faïta-Hugues - C. Fleury - L. Piquemal - C. Rogier - S. Salvit
Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
ABES ✆ 04 67 54 84 10 04 67 54 84 14 http://www.abes.fr
Directeur de la publication
Raymond Bérard
BP 84308
227 avenue Professeur-Jean-Louis-Viala
34193 MONTPELLIER CEDEX 5

ARCEAUX 49 - IMPRIMERIE - Tél 04 99 23 25 20 - Réf. 5884